



HAL
open science

Transformations menées sur le bocage breton depuis 1950 : trois exemples en Basse-Bretagne

Lucie Chaboussou

► **To cite this version:**

Lucie Chaboussou. Transformations menées sur le bocage breton depuis 1950 : trois exemples en Basse-Bretagne. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01802986

HAL Id: dumas-01802986

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01802986v1>

Submitted on 30 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impression	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Intranet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exposition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publication non commerciale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Séminaire
Architecture, Environnement et Paysage

Transformations menées sur le bocage breton depuis 1950.
Trois exemples en Basse-Bretagne.



Lucie CHABOUSSOU

Directrice d'étude :
Catherine Aventin

Mai 2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Première de couverture, illustration 1 : Paysage de bocage dans les
Monts d'Arrée.*

Vue sur le clocher de Plounéour-Ménez (29).

Photographie personnelle prise en Août 2015.

Directrice d'étude :
Catherine Aventin

Transformations menées sur le bocage breton depuis 1950.
Trois exemples en Basse-Bretagne.

Mots clés : Transformation, Paysage, Bocage, Bretagne, Haie, Talus

Résumé

Construit pendant plusieurs siècles, le bocage breton s'est transformé brutalement avec l'apparition de la mécanisation après la seconde guerre mondiale. Les paysages « d'enclos verdoyants » ont subitement fait place à de grands espaces monotones par des opérations de remembrement. Mais les avantages du bocage sont rapidement venus à manquer. Ainsi, alors que l'on continuait à supprimer les talus et leur végétation, des initiatives de replantation apparurent. Ce mémoire tente de révéler l'impact paysager des transformations menées sur le bocage breton depuis 1950 à travers trois exemples situés en Basse-Bretagne.

Abstract

After the Second World War, the birth of mechanization suddenly transforms the specific breton landscape called « bocage ». Because of re-parcelling, this landscape, basically composed by many enclosures side by side, became some huge monotoneous spaces. Then, people quickly lost all advantages of the bocage landscape structure. Because of this lost, once started to replant talus and vegetation. This research paper shows up transformations of the breton landscape from 1950 to nowadays and their consequences through three examples, located in « Basse-Bretagne ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Ce mémoire est le résultat d'un travail entamé il y a maintenant un an et demi. Il n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes que je souhaite remercier ici.

En premier lieu, je remercie Frédéric Bonneau et plus particulièrement Catherine Aventin, chercheurs au Laboratoire de Recherche en Architecture et professeurs à l'École Supérieure d'Architecture de Toulouse, qui se sont succédés en tant que directeur et directrice de mémoire, pour m'avoir guidé dans mon travail et encouragé tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Merci aussi aux autres professeurs qui sont intervenus dans le cadre du séminaire Architecture, Environnement et Paysage pour leurs apports théoriques : Juan Carlos Rojas-Arias, Isabelle Fortuné, Patrick Perez, Sylvie Assassin, Corinne Sadokh et Nathalie Tornay.

Je souhaite également remercier chaleureusement les trois agriculteurs avec qui je me suis entretenue : Hervé, René et Christophe. Merci pour leur accueil, leur gentillesse et les nombreuses informations qu'ils m'ont données.

Enfin, un grand merci à tous mes proches qui m'ont soutenue et spécialement à Solange et Alain pour leur hospitalité et leur générosité. Et j'adresse un merci tout particulier à Uisant pour sa patience et ses encouragements.

Sommaire

Avant-propos	p. 7
. Délimitation du sujet	
. Pays et paysage	
Introduction	p. 9
I/ Signification et historique du paysage de bocage	p. 11
. Définition d'un paysage	
. L'étymologie du terme de bocage	
. Les différentes typologies	
. La localisation des bocages	
. L'apparition d'un paysage	
. L'évolution récente du bocage	
II/ Les rôles et les fonctions du bocage	p. 19
. Les effets climatiques du bocage	
. L'eau et le bocage	
. La biodiversité est dans la haie	
. Les autres atouts du bocage	
III/ Le bocage : un paysage en mutation	p. 25
. La présentation des sites d'étude	
. L'analyse paysagère	
Conclusion	p. 48

Avant-propos

. Délimitation du sujet

Dans le cursus d'étude que j'ai choisi - l'architecture - la question d'espace est fondamentale et devait donc être traitée dans ce mémoire. Mais l'espace, qui existe grâce à des délimitations, n'est pas nécessairement bâti ou cerné par du bâti. Il peut aussi être limité par des arbres, des haies, des levées de terres, des fossés ou une rivière.

Ainsi, le séminaire « Architecture, Environnement et Paysage » fut l'occasion pour moi d'approfondir la dimension paysagère de l'espace et de rédiger un mémoire dans ce sens. Mais délimiter le thème et choisir le sujet de ce mémoire fut une phase compliquée tant la thématique du séminaire et mes envies de recherches étaient vastes.

Après avoir souhaité traiter de la diversité de l'habitat rural en fonction des régions et l'image identitaire qu'il véhicule, je me suis finalement tournée vers l'étude du bocage breton, et plus particulièrement vers les transformations qu'il a connu depuis les soixante dernières années.

Si le bocage ne m'est pas apparu tout de suite comme sujet d'étude, je me suis familiarisée rapidement avec cette thématique dès le commencement de mes recherches. Très vite, il est devenu un sujet qui m'a tenu à cœur.

Pourtant, ayant grandi en Touraine, on ne peut pas vraiment dire que le bocage est un paysage dominant dans cette région. Le Val de Loire est plutôt connu pour ses grandes plaines agricoles et ses vignobles plutôt que pour ses petits champs et prairies bordés de haies ou de talus arborés. Cependant, depuis plus de vingt ans, je parcours régulièrement l'Auvergne et la Bretagne, régions où les paysages bocagers ne manquent pas.

Aussi, si j'ai voulu aborder cette thématique qu'est le bocage c'est peut-être que, justement, je me suis attachée à ces arbres et ces buissons si particulièrement agencés. À les croiser ponctuellement, ils deviennent source d'étonnement et leurs singularités donnent à en connaître davantage sur leur présence, leur utilité et ce qu'en font les habitants.

Ce mémoire porte donc sur l'étude du bocage breton, d'abord, pour des questions de facilités (de déplacement, de logements, de contacts...) et, ensuite, pour la qualité du réseau bocager que la Bretagne garde encore dans de nombreuses parties de son territoire.

. Pays et paysage

Avant toute chose et dans le cadre du séminaire « Architecture, Environnement et Paysage », il convient d'énoncer quelques précisions concernant le « pays » (au sens de « voir du pays ») et le « paysage ». Car comme le dit Yves Luginbühl [Luginbühl, 1991] et Augustin Berque avant lui (dans « Les mille naissances du paysage », 1984-1988), « ces deux termes réunissent les sensibilités sociales à l'organisation de la nature dans l'espace. »

Dans « Le paysage rural », Yves Luginbühl ajoute que « La frontière qui sépare pays et paysage est en effet perméable, l'un et l'autre coexistant dans un subtil mélange, l'un n'éliminant pas l'autre mais se nourrissant mutuellement de leurs représentations, de leurs composantes ou de leurs structures. [...] Mais si, selon les divers groupes sociaux, pays et paysage ne renvoient pas forcément au même regard, la distinction qui est toujours faite réside dans le caractère « artialisé » ou « poétisé » du paysage que ne possède pas le pays. On pourrait ainsi dire que le pays devient paysage lorsqu'il devient objet de contemplation, de poésie ou d'évasion. » [Luginbühl, 1991]

Ainsi, l'agriculteur travaillant la terre au quotidien y verra du pays, des surfaces à semer, planter et récolter. Tandis que le randonneur y percevra une qualité visuelle, peut-être de la beauté, qu'il définira comme un paysage. Mais ce serait une erreur d'être aussi catégorique puisque de nombreux paysans sont sensibles au paysage et conscients qu'ils le modèlent. Et les promeneurs occasionnels sont parfois proches de la terre, agriculteurs ou simples jardiniers. Finalement, chacun à sa manière peut être un payculteur¹, un « gars qui cultive le pays » et sait qu'il fabrique du paysage.

1 : Ce mot a été inventé par Maxime de Rostolan, directeur de l'association « Ferme d'avenir ». Voir l'article paru dans le monde en mars 2016 : *Maxime de Rostolan, ingénieur et « payculteur »* [Le Monde.fr].

Introduction

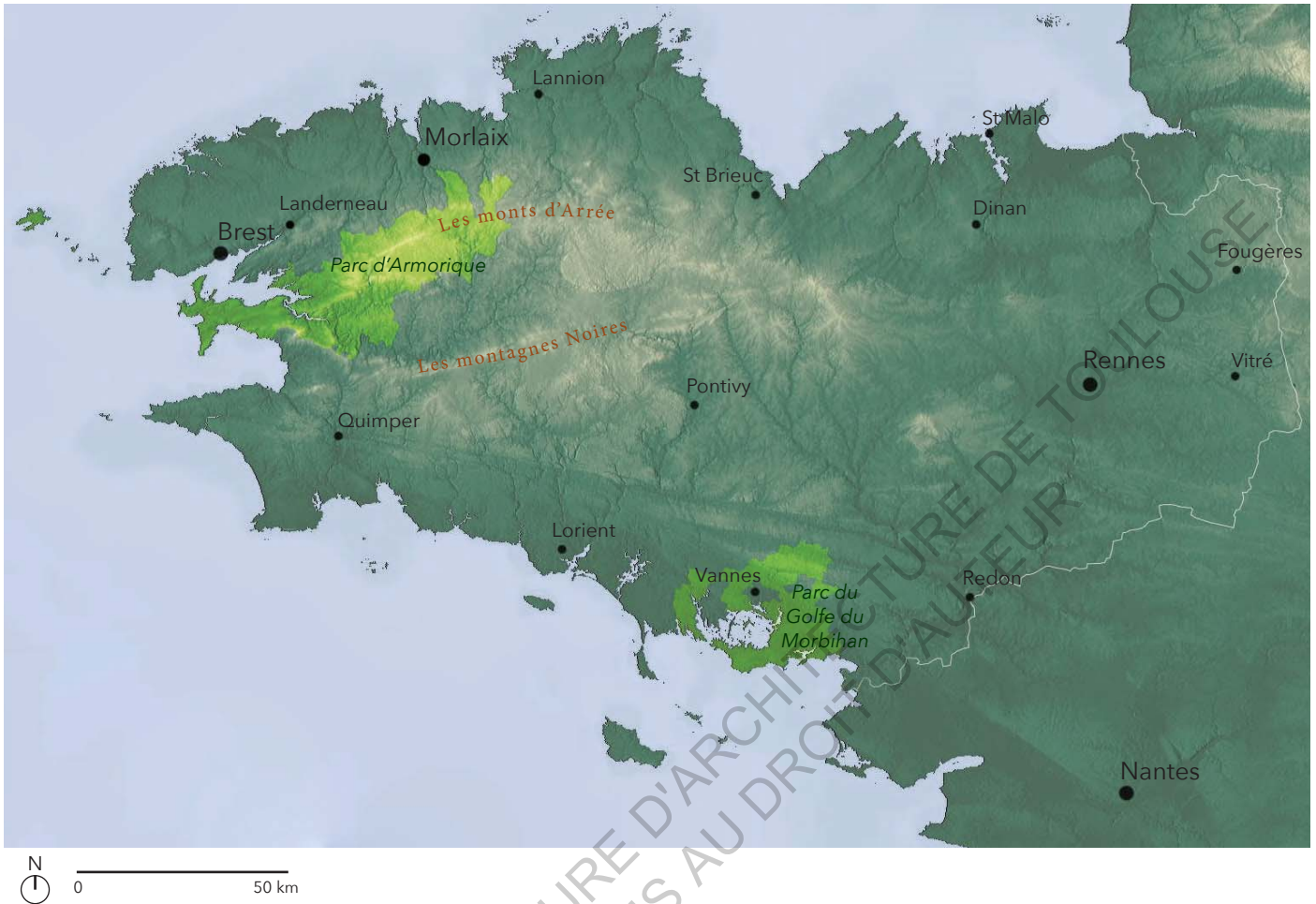


Illustration 2 : Relief de la Bretagne

Cartographie personnelle d'après Géoportail et maps-for-free.com

Péninsule de l'extrémité Ouest de l'Europe, la Bretagne est composée de plus de 1100 km de littoral, sans compter ses îles. L'influence de la mer ou de l'océan se fait donc ressentir presque partout. Le Massif Armoricain qui comprend les lignes de crêtes des monts d'Arrée au Nord et les montagnes Noires au Sud, s'étend sur la majeure partie de la région mais culmine rarement au-delà de 400 m d'altitude. La région inclue également deux parcs naturels régionaux : le parc d'Armorique et le parc du Golfe du Morbihan.

Cette géographie spécifique confère à la Bretagne une diversité de climats selon les secteurs. Les zones de «montagnes» sont fraîches et humides, le littoral Ouest est qualifié d'hyper-océanique (doux), le littoral Sud-Est doux, sec et ensoleillé et le bassin rennais continental. [Wikipédia]

Tout ceci contribue, entre autres, à une occupation variée des sols. Ainsi, même si l'urbanisation se fait toujours plus croissante, en particulier sur le pourtour des littoraux, la Bretagne connaît une diversité de paysages : des landes*, des forêts, des marais* et en particulier du bocage.

Nota bene : les mots suivis d'un astérisque (*) sont définis dans le glossaire p.52.

Inconnu pour les uns ou ordinaire pour les autres, le bocage est un paysage que l'on associe souvent à des régions telles que la Bretagne, la Normandie ou la Vendée. Dans ces régions exposées aux grands vents, le paysage de bocage est une caractéristique familière dans l'environnement de ses habitants. On l'oublierait presque. Pourtant, aussitôt quitté le Nord-Ouest de la France, on remarque que les haies et talus bordant de petites parcelles font de plus en plus place, par la logique de remembrement, à de vastes champs et cultures où la vue porte loin. On comprend ainsi que le bocage est un élément singulier dans le paysage français.

La Bretagne, précisément, où le maillage bocager fut longtemps très dense, a été le théâtre de nombreux remembrements dès la fin des années 1950. À l'amiable entre particuliers ou par l'intervention des « aménageurs » du territoire, la structure bocagère a connu beaucoup de modifications. Ce paysage « d'enclos verdoyants² » installé depuis des siècles fut subitement transformé, impactant son environnement mais également les pratiques sociales du lieu et son apparence même. « Il a fallu les catastrophes écologiques de ces dernières années : inondations, lessivage de sols, marées vertes, pour que l'on commence à s'apercevoir que le bocage avait son utilité, qu'il retenait les eaux et les terres, qu'il préservait la biodiversité, qu'il tempérerait le climat.³ » Ainsi, alors que les arasements continuaient, les premières haies ont été replantées.

Plusieurs questions émergent alors : Comment les modifications ont-elles été opérées sur le bocage breton ? Pourquoi et par qui ? Et surtout, en quoi ces transformations impactent-elles le paysage ?

Afin de répondre à ces questions, quelques hypothèses sont mises en place :

- La plupart des modifications effectuées sur le maillage bocager ont concerné des suppressions de haies et de talus laissant derrière elles de grands espaces monotones.
- Les suppressions végétales opérées très rapidement et sur de grandes surfaces ont impacté brutalement et durablement les paysages de bocage.
- Quelques modifications, plus récentes, consistent à replanter des haies ou reconstruire des talus afin de préserver, entre autres, la qualité des eaux et rétablir une cohérence paysagère à travers une maille bocagère continue.

Afin de cibler une région d'étude pertinente et pour des raisons pratiques de mobilité et de logement, j'ai choisi des sites de recherche en Basse-Bretagne*, partie Ouest de la Bretagne. Au sein de cette aire géographique, trois terrains d'étude, qui seront détaillés plus loin, sont choisis pour la particularité de leur maillage bocager et leur histoire respective.

La méthode consiste tout d'abord à effectuer un premier entretien avec les agriculteurs de chacun des trois sites comme une première approche dans la découverte des lieux, leur fonctionnement et le lien qui existe entre agriculture-élevage et bocage.

Ensuite, une analyse paysagère est réalisée. Elle consiste en une lecture du paysage de l'état actuel de chaque endroit. Sont identifiés tous les éléments naturels et construits qui composent le paysage : relief, cours d'eau, forêts, routes, bâtiments, etc. Puis dans un second temps, la vue aérienne de l'état actuel est mise en parallèle avec plusieurs vues prises durant les soixante dernières années. Le but étant de révéler les modifications apparentes sur le bocage depuis 1950 et leur impact paysager.

Enfin, une dernière phase d'entretien avec les agriculteurs est effectuée afin de compléter, confirmer et/ou infirmer l'analyse paysagère.

2 : On doit l'expression « d'enclos verdoyants » à André Meynier, géographe, qui l'énonça en 1976 dans *Atlas et géographie de la Bretagne*.

3 : Erwan Vallerie, *Ils sont fous ces Bretons !! Trousse de survie pour découvreur des Armoriques*, Spézet, Coop Breizh, 2003, p.88.

Signification et historique du paysage de bocage

. Définition d'un paysage

On croit souvent que le bocage résulte du défrichage de forêts où l'on aurait gardé le pourtour. Mais il en est tout autrement. Le bocage est défini comme un paysage d'origine anthropique, c'est-à-dire construit par l'homme, caractérisé par la présence de haies vives*, parfois taillées, qui clôturent, de part et d'autre, les parcelles de prairies et de cultures. Ces parcelles sont souvent de formes irrégulières, de dimensions inégales et sont connectées à des boisements ou à d'autres zones incultes, telles que les landes. L'habitat de ces zones rurales y est presque toujours dispersé et caractérisé par la présence de nombreux lieux-dits, hameaux et fermes. Celles-ci pratiquent généralement le type agricole de polyculture-élevage associant prairies permanentes et cultures fourragères, céréalières ou sarclées*. [Boissinot (dir.), 2014]



Illustration 3 : Bocage en centre Bretagne.

Succession de haies entre champs.
Photographie personnelle prise en Août 2015.

. L'étymologie du terme de bocage

Le terme « bocage » est ancien et a pour origine le mot normano-picard boschage ou boschage apparu en 1138. Il est issu du mot bosc, de l'ancien français bos, « bois ». Il est, tout d'abord, employé comme adjectif pour qualifier un espace composé de bois ou boisé. En 1170, le poète normand Wace, dans son Roman de Rou, distingue les habitants des bois et ceux des plaines : « Li païsan et li vilain/Cil del boschage et cil del plain ». Il introduit ainsi la première mention reconnue du nom « bocage ». Cependant, ce mot a longtemps signifié un bosquet, un tas de bois ou un droit seigneurial plutôt qu'un réseau de haies. Ce n'est que très récemment, en 1976, que la notion contemporaine de « paysage d'enclos verdoyants » est définie par le géographe André Meynier.

. Les différentes typologies

En fonction du territoire où il se situe, la typologie du bocage peut varier. *L'illustration 4* représente les différentes structures « support de haies » et la végétation qui y est associée. Ces structures peuvent être de simples levées de terre et/ou de pierres (talus) reliés, ou non, à un ou deux fossés. Mais la haie peut aussi être plantée sur un seul « flanc » de talus ou au même niveau que les champs. La végétation varie en fonction de trois strates : arborée, arbustive et herbacée. Le bocage composé de talus, généralement associés à un fossé et où les trois strates végétales sont présentes, est le cas le plus répandu en Bretagne. (*Illustration 5*)

Selon les régions, et même au sein de celles-ci, les bocages ne sont pas appréciés de la même façon. Par exemple, on retiendra davantage l'effet brise-vent en Bretagne alors que ce sera plutôt celui de ressource en bois dans l'Avesnois. [ONCFS]

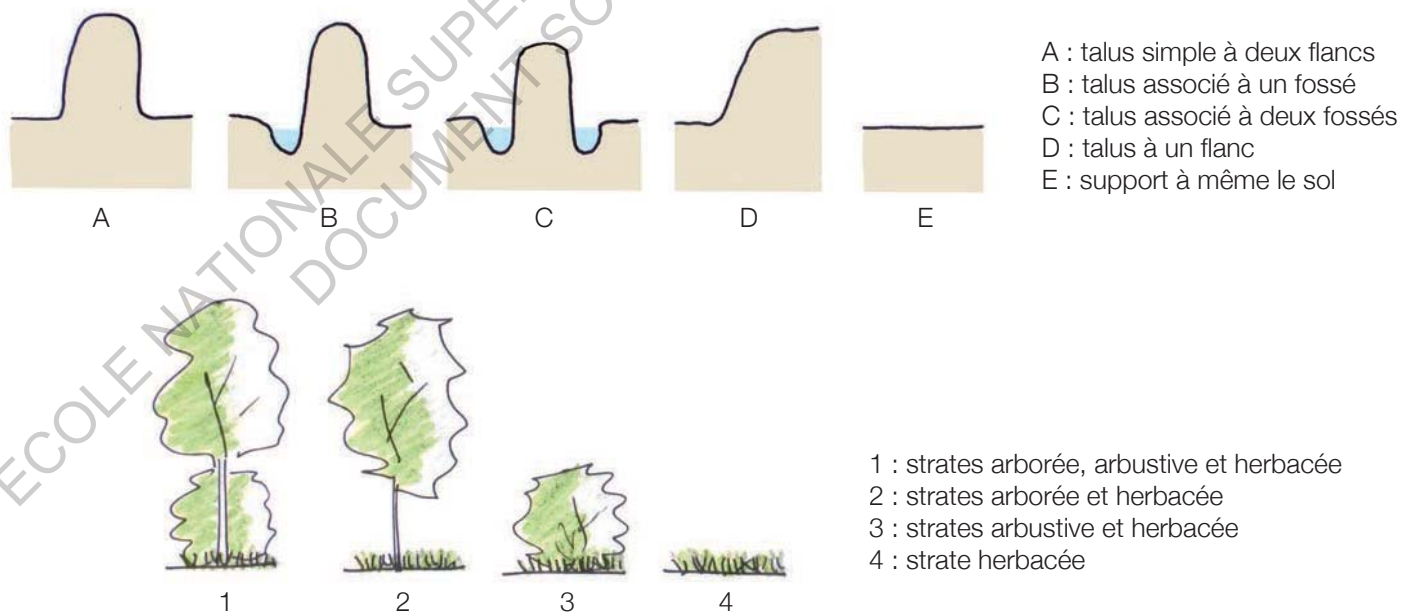


Illustration 4 : Typologies des « supports de végétal » et des haies des bocages.

Croquis personnel d'après un mémoire en gestion et conservation de la biodiversité de l'Université de Bretagne Occidentale.

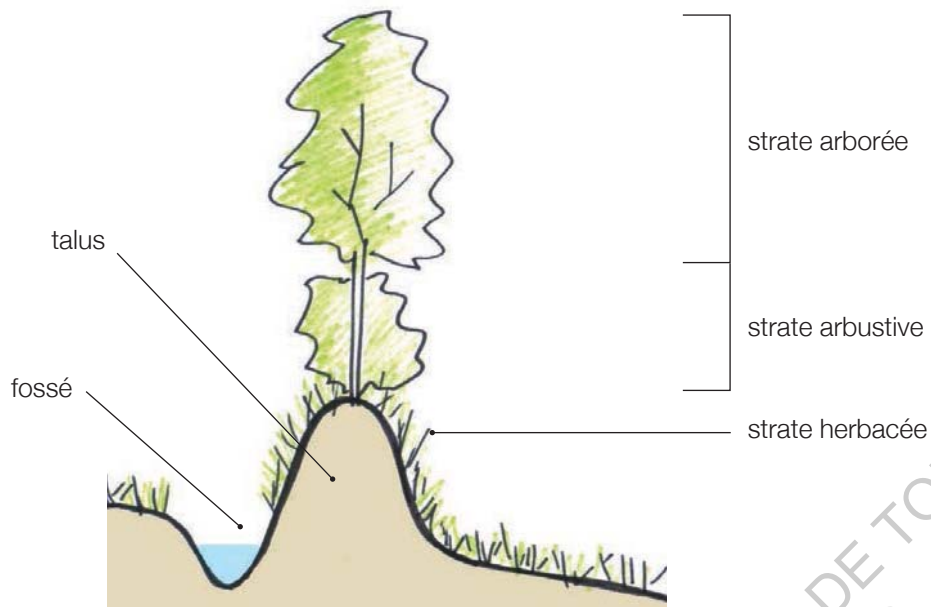


Illustration 5 : Structure d'une haie à trois strates sur talus
 Typologie de bocage la plus courante en Bretagne de l'Ouest.
 Croquis personnel d'après Eau&Rivières.



Illustration 6 : Bocage auvergnat dans le Cantal
 Ici, les séparations entre champs et prés sont plus souvent des murets de pierres sèches que des haies vives.
 Photographie personnelle prise en Novembre 2015.

. La localisation des bocages

Il existe du bocage dans de nombreuses parties du monde mais peu de recensements ont été faits. En revanche, plusieurs études furent réalisées en Europe où ce type de structure paysagère est fréquent. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le bocage n'est pas réservé aux zones atlantiques. [Baudry et Jouin, 2003] En France, on le retrouve majoritairement au nord-ouest dans les régions Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charente. Mais le bocage est aussi vivement présent, au centre du pays, de la Bourgogne au Limousin en passant par l'Auvergne (*illustration 7*). [Boissinot (dir.), 2014]

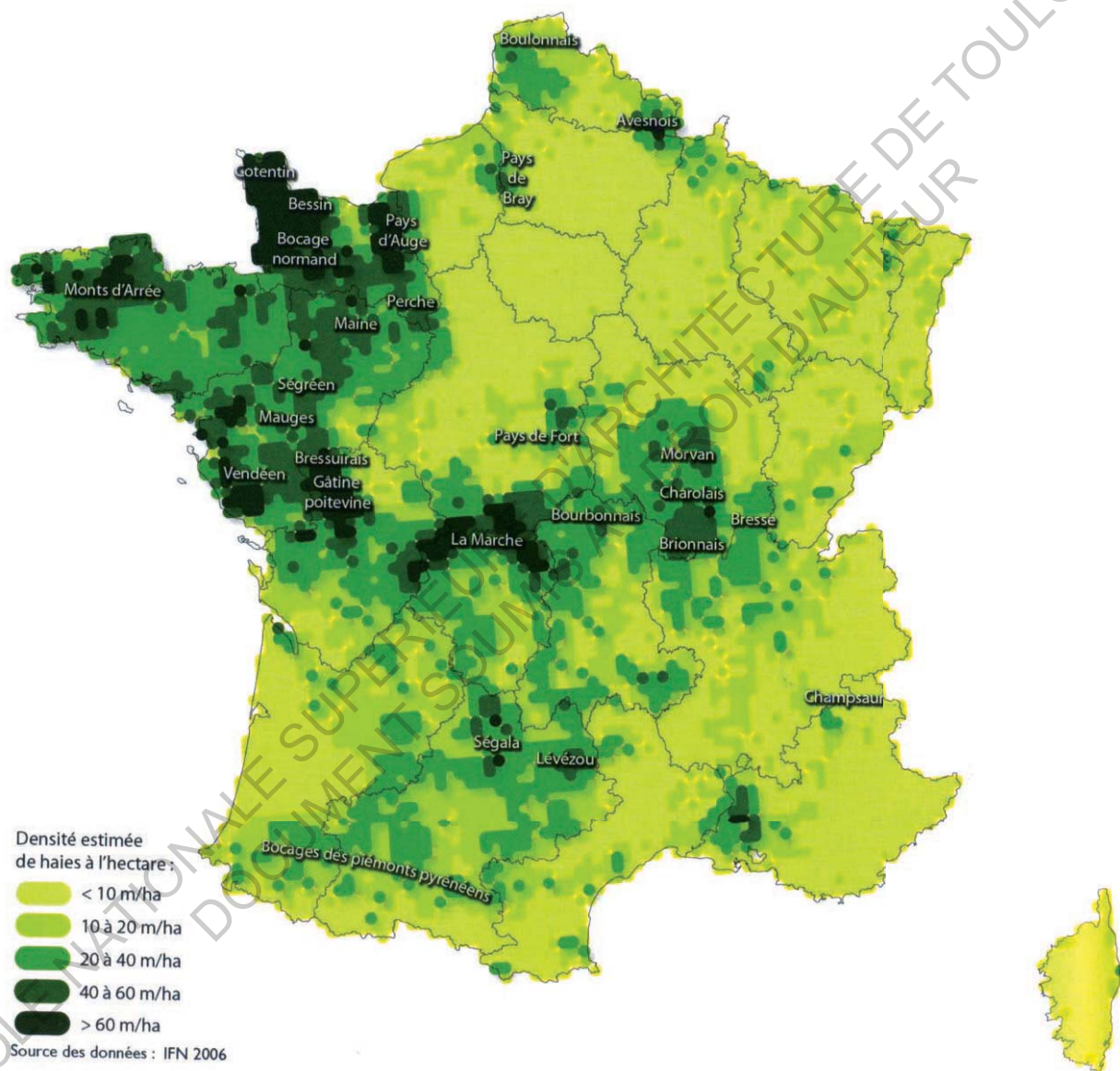


Illustration 7: Distribution des paysages comportant des haies en France.

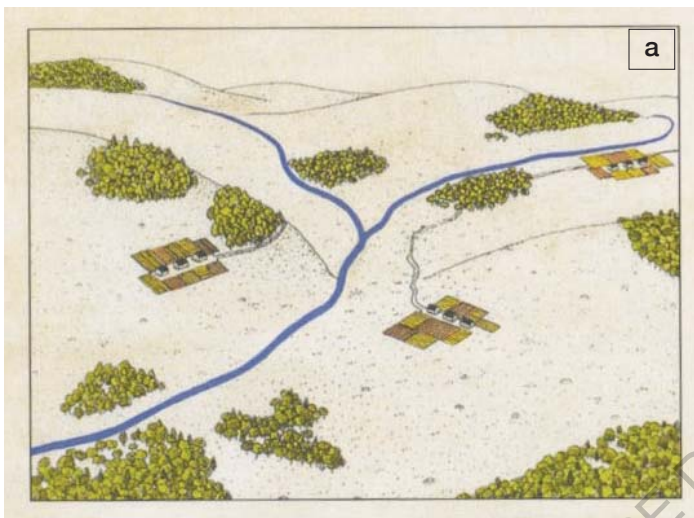
D'après Boissinot (dir.), 2014

. L'apparition d'un paysage

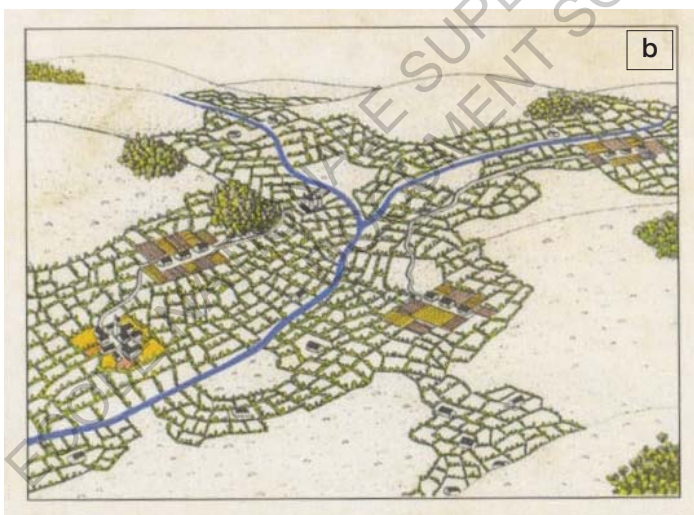
L'origine du paysage de bocage est complexe. D'abord, parce que, comme pour tout système paysager, cela ne se met pas en place instantanément. Il s'écoule parfois plusieurs millénaires avant de pouvoir clairement définir une typologie de paysage. Ensuite, si l'on connaît la date⁴ de mise en place des haies, leur seule existence ne suffit pas à spécifier la présence d'un paysage de bocage. Pourtant, un grand nombre d'historiens et scientifiques s'accordent pour situer son apparition à l'époque du Moyen-Âge.

Illustration 8 : Genèse des paysages bocagers.

D'après Brunet, 1992.



a. Le début du peuplement



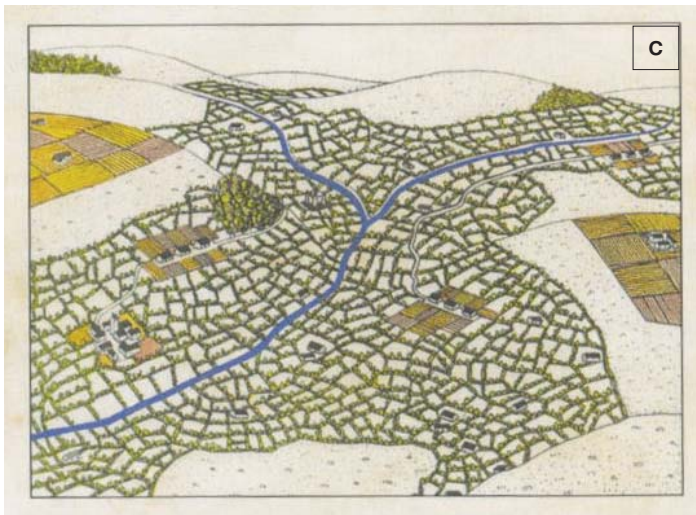
b. L'essor des fermes familiales
(XI^{ème} - XIII^{ème})

Il y a 12 000 ans, au Néolithique, le chasseur-cueilleur se sédentarise et devient cultivateur-éleveur. Petit à petit, il défriche les forêts pour constituer des terres agricoles et commence à développer une production alimentaire autonome. L'impact de l'homme sur les arbres devient durable à partir de l'âge du bronze (-2200 à -800) et s'intensifie durant l'âge du fer (-800 à -52) en raison de défrichements en faveur de l'agriculture et du pâturage mais également pour la construction, le bois de chauffage, le bois d'œuvre... Ainsi, les forêts laissent place à des cultures céréalières ou à des landes quand les terres ne sont pas exploitées. (illustration 8a) [Boissinot (dir.), 2014 et Brunet, 1992]

Après la fin de l'Empire romain, qui a marqué le territoire par de nombreux aménagements et dans la structuration de l'espace agricole, débute le Moyen-Âge où la surface forestière du pays se réduit considérablement faisant de la Bretagne la région la moins forestée de France [Burel et Baudry, 1999]. D'après Pierre Brunet⁵, [Brunet, 1992] c'est à cette époque qu'apparaissent les premiers bocages où les installations de talus et d'alignements d'arbres correspondent à l'essor des fermes familiales entre les XI^{ème} et XIII^{ème} siècles. En effet, cette période coïncide avec une explosion démographique où de plus en plus de familles colonisent les landes, initialement délaissées, pour y établir leur petite exploitation (illustration 8b).

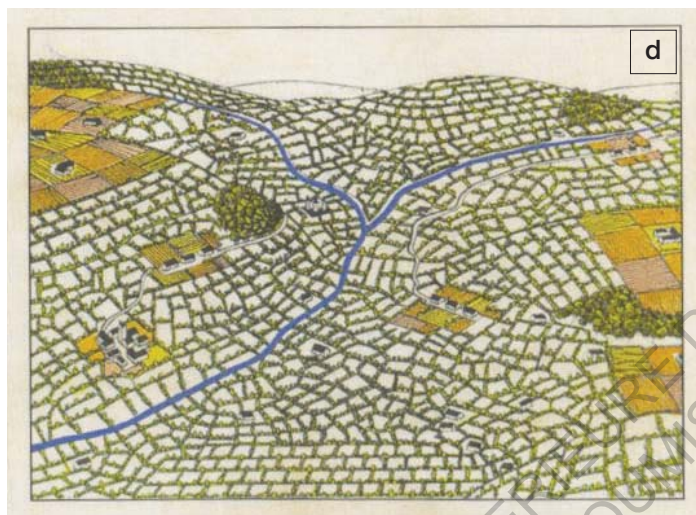
4 : La première référence de plantation de haies date de 547 en Grande-Bretagne et à partir du XII^{ème} siècle en France, dans l'Avesnois. [Baudry et Jouin, 2003]

5 : Ancien professeur de géographie à l'Université de Caen et membre de l'Académie d'Agriculture de France.



c. La poussée des métairies
(XV^{ème} - XVI^{ème})

Au fil des siècles, les domaines grandissent et apparaissent des métairies* où les terres sont confiées à des paysans par de riches propriétaires. C'est aussi à cette époque que les cultures se transforment et que s'étendent notamment le sarrasin et les pommiers à cidre. (illustration 8c)



d. L'achèvement du bocage
(XIX^{ème})

D'après le géographe, le bocage atteint son apogée au XIX^{ème} siècle où la chaux, amenée par chemin de fer, a permis de transformer la lande en terre fertile cultivable. (illustration 8d) [Burel et Baudry, 1999]

Mais, Annie Antoine précise dans *Bocages et sociétés*, que l'installation du bocage en Bretagne fut plus tardive que dans les autres régions : « A la fin du XIV^{ème} siècle, l'Ouest de la France et en particulier la Bretagne ne sont pas encore des pays bocagers (même s'il existe cependant des haies et des clôtures) et les pratiques collectives y sont importantes. » Ceci est confirmé par Arthur Young⁶ en 1788 pendant ces *Voyages en France* : « En quittant Lamballe, le pays immédiatement change. [...] Jusqu'à Guimgamp, un pays tout entier de clôtures, qui lui donne un aspect *sombre*. [...] Quand on quitte Quimper, il semble qu'il y ait plus de culture, mais c'est seulement pour un moment ; des landes - des landes - des landes. [...] Le même pays *sombre* jusqu'à Lorient, avec un mélange de culture et beaucoup de bois. » Il faut attendre la fin de l'époque moderne pour que le paysage se compose réellement de bocage au sens où on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire « un système d'enclos formé de haies vives constituant un réseau continu. » [Antoine et Marguerie (dir.), 2007]

C'est finalement un paysage agraire composite, formé de petits massifs forestiers, de bosquets, de landes et de diverses régions bocagères, qui a caractérisé la Bretagne durant plusieurs siècles, et ce, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

6 : Arthur Young (1741-1820), agriculteur et agronome britannique.

. L'évolution récente du bocage (voir annexes p.72)

Les années 1945-1950 marquent les premières années de reconstruction mais également une période de profonde mutation en Bretagne : la seconde Révolution agricole. L'agriculture encore traditionnelle organisée en petites exploitations familiales va se voir transformée par l'arrivée soudaine de nouvelles prouesses techniques et chimiques. [Flatrès, 1979]

La mécanisation va diffuser largement l'utilisation du tracteur et avec elle « remettre en question l'organisation du bocage ». En effet, pour être pleinement rentables, les nouvelles machines agricoles nécessitent d'être employées sur des surfaces d'au moins 4 ou 5 hectares alors que les paysans avaient l'habitude de travailler sur des surfaces d'un demi-hectare en moyenne. Parallèlement, l'arrivée des clôtures électriques, pratiques et rapides à installer, vont rendre inutiles l'entretien laborieux des talus. De même, le bois de feu, pour le chauffage ou les cuisinières, devient moins nécessaire avec l'apparition du gaz. Enfin, avec l'amélioration progressive du niveau de vie, peu d'enfants d'exploitants acceptèrent de travailler dans les mêmes conditions que leurs parents ou grands-parents. [Antoine et Marguerie (dir.), 2007 ; Flatrès, 1979]

Ainsi, de plus en plus de haies et de talus seront arasés pour faciliter le travail des champs et les paysans vont, dès que possible, rassembler leurs parcelles, souvent éparées, autour de leur ferme.

Si la loi agraire du 4 mars 1941 encourage le remembrement afin de simplifier et adapter le parcellaire «aux progrès de la mécanisation», il est important de signaler que les regroupements de terres sont déjà à l'œuvre dès le XVII^{ème} siècle. Comme le précise Jacques Gastaldy dans *Le remembrement agricole et rural*⁷, un des exemples célèbres est celui d'une commune en Côte-d'Or qui a achevé en 1707 une « restructuration parcellaire accompagnée d'une amélioration de la voirie et de l'hydraulique agricole ». D'autres cas similaires ont eu lieu dans plusieurs régions de France avant même les directives officielles de l'Etat. En Bretagne notamment, on souhaite remédier au morcellement des terres agricoles dû au partage successoral, « cette machine à hacher le foncier, » selon la célèbre formule de Frédéric Le Play.⁸ En effet, ce partage consiste à distribuer la surface agricole entre chaque enfant ce qui, inévitablement, constitue rapidement de nombreuses petites divisions parcellaires. De plus, celles-ci sont presque systématiquement délimitées par des talus plantés de haies. Ainsi, le bocage se fait de plus en plus dense et exigü. [Husson et Marochini, 1997 ; Philippe et Polombo, 2009 ; Baudry et Jouin, 2003]

Toutes ces raisons ont participé à la multiplication des initiatives individuelles pour supprimer les talus contraignants à entretenir.

Jusqu'en 1956, les remembrements concerneront des surfaces modestes. Mais en 1955, un décret établit des subventions « pour la suppression de certains obstacles à l'utilisation rationnelle du sol. » Dès lors, s'enchaîneront de nombreux remembrements, suppressions de chemins creux et recalibrages de cours d'eau. De plus, la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, complétée en 1962, qui vise à « assurer une structure des propriétés et des exploitations agricoles et forestières conforme à une utilisation rationnelle des terres et des bâtiments » est promulguée dans le but d'améliorer encore la productivité. « La période 1955-1975 est alors marquée par les remembrements radicaux dits table-rase. » En de nombreux endroits, le paysage de bocage s'est « ouvert » de plus en plus. On estime que plus de 580 000 hectares ont été remembrés en Bretagne entre 1970 et 1975. [Antoine et Marguerie (dir.), 2007 ; Philippe et Polombo, 2009]

7 : Jacques Gastaldy, *Le remembrement agricole et rural*, éditions OCEP, 272 p., 1976

8 : Frédéric Le Play (1806-1882), économiste.

Rapidement, le paysage se transforme et le bocage construit pendant des siècles « s'ouvre » brusquement.

Mais « en même temps que les inconvénients du bocage traditionnel se révélaient ainsi, ses avantages disparaissaient. » [Flatrès, 1979] Les années 1970 marquent la démocratisation des notions d'écologie et de biodiversité. De vives réactions citoyennes associées aux inquiétudes de certains agriculteurs et à l'alerte des scientifiques vont ralentir le processus de remembrement.

Le 10 juillet 1976 la loi sur la protection de la nature rend obligatoire une étude d'impact pour tout remembrement quelle que soit sa surface ou l'importance de son projet. Ceci témoigne bien de l'intensité avec laquelle s'opéraient les aménagements agricoles et ruraux. [Antoine et Marguerie (dir.), 2007 ; Philippe et Polombo, 2009]

Alors que le remembrement se poursuit encore intensément sur l'ensemble du territoire, la première haie de Bretagne est plantée en 1978. Un linéaire de 800 m est subventionné par le département des Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor). Les replantations se poursuivent timidement les années suivantes mais connaissent un essor considérable dans les années 1990. Jusqu'à 700 km cumulés de haies replantées en 1999 sur toute la région. Depuis les années 2000, les politiques de replantations s'essouffent pour diverses raisons : les modalités de financement et de plantation sont remises en cause, la question de la gestion de ces nouvelles haies émerge et aussi leur mise en valeur.

On constate que les arrachages de haies sont souvent liés à des initiatives individuelles et peu subventionnés. Les replantations sont, elles, régulièrement soutenues par divers financements : direction départementale de l'agriculture (DDA), chambres d'agriculture, conseil général. [Antoine et Marguerie (dir.), 2007]

Finalement, le paysage de bocage se reconstruit par endroit de manière plus rectiligne que les anciens linéaires supprimés et les surfaces agricoles restent assez grandes pour l'utilisation des machines.

Les rôles et les fonctions du bocage

Si le rôle du bocage est depuis longtemps reconnu dans les domaines environnemental et écologique, ce n'est certainement pas pour ces raisons que les paysans du XI^{ème} siècle l'ont mis en place. Les haies et talus sont avant tout utiles et pratiques. Ils servent essentiellement de clôture : se sont des obstacles aux divagations des animaux qui sont contraints de rester dans le pré ou interdits de pénétrer dans un champ cultivé. Le bocage a aussi un rôle foncier : il sépare les propriétés entre elles et marque les parcelles. En fonction des besoins des paysans, le bocage ne sera pas construit de la même manière. [Flatrès, 1979]

Mais le bocage a également des intérêts climatiques, hydrauliques et agronomiques. Ce chapitre tente donc de synthétiser ces intérêts et d'expliquer les raisons de la présence du réseau bocager.

. Les effets climatiques du bocage

Si, en fonction du territoire, les haies ne sont pas toujours installées pour les mêmes raisons, le vent semble être souvent une cause majeure. En effet, quand il souffle fort, ses conséquences sur les cultures sont fâcheuses. L'effet brise-vent des arbres et arbustes d'une haie permet de réduire de moitié la vitesse du vent et ainsi protéger les cultures (*illustration 9*) [Baudry et Jouin, 2003].

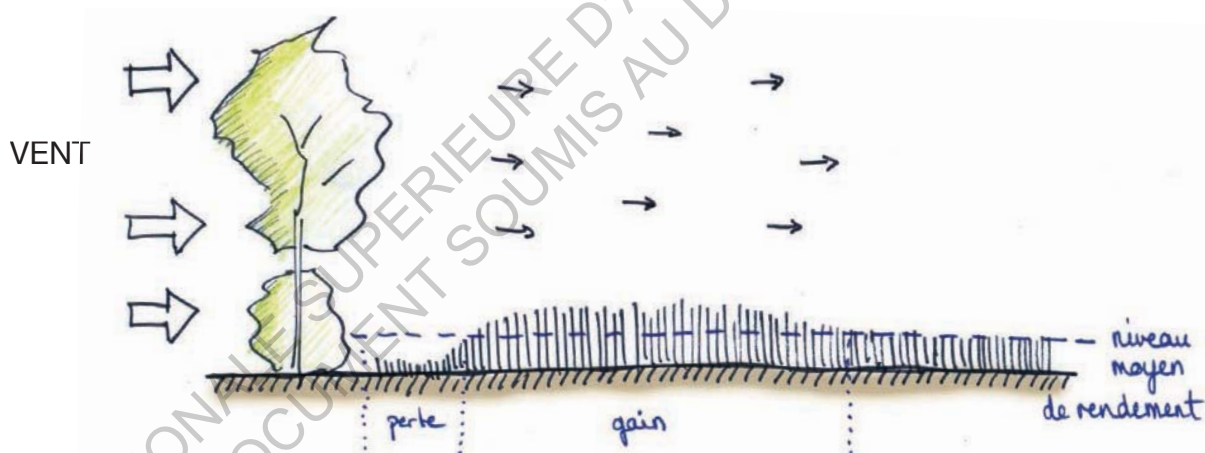


Illustration 9 : L'effet brise-vent des haies sur les cultures.

Croquis personnel d'après Eau&Rivières.

Mais il est également intéressant pour les éleveurs d'entourer leurs prés de haies car les animaux se protègent des intempéries sous les arbres. Et conjointement, le bétail s'abrite à l'ombre quand il fait chaud [Baudry et Jouin, 2003].

Ainsi, la mise en place d'une haie permet de réduire l'intensité éolienne et améliore le confort des animaux face aux averses ou aux fortes chaleurs. Finalement, le rendement global est augmenté pour les agriculteurs comme pour les éleveurs [Baudry et Jouin, 2003].

. L'eau et le bocage

La fonction régulatrice du bocage sur l'eau est un sujet maintes fois présenté et qui n'est plus à prouver. Pourtant, nombreux sont ceux qui l'ont compris après l'arasement d'un talus ou d'une haie. En effet, les talus et les haies, organisés le plus souvent perpendiculairement au sens de la pente, sont des obstacles mais aussi des filtres pour les ruissellements d'amont en aval des bassins versants.

Le bocage a un rôle fondamental contre l'érosion puisque ses haies et ses talus sont des éléments qui retiennent l'eau et maintiennent les terres notamment grâce au précieux réseau racinaire des arbres (*illustration 10*). Quand il pleut dans le bocage, l'eau ruisselle vers les haies en contre-bas où elle sera recueillie par de petits fossés ainsi que par les racines des arbres. Le ruissellement est ralenti puisque les haies scindent le versant en plusieurs parties [Baudry et Jouin, 2003].

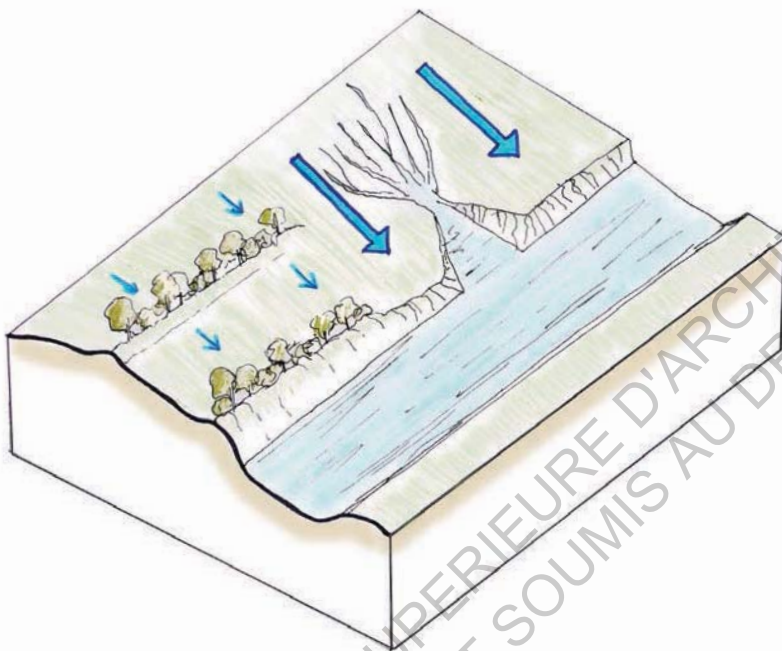


Illustration 10: Le rôle anti-érosif du bocage.

Croquis personnel d'après Eau&Rivières.

De la même manière, le réseau de haies que constitue le bocage est un excellent frein aux inondations. Au fond des vallées, lors de fortes précipitations, le maillage formé par les haies, les bosquets et les prairies absorbent l'eau évitant une arrivée trop importante d'eaux sur les villes et les villages situés en aval. Le débit hydraulique est ainsi régulé (*illustration 11*) [Boissinot (dir.), 2014].

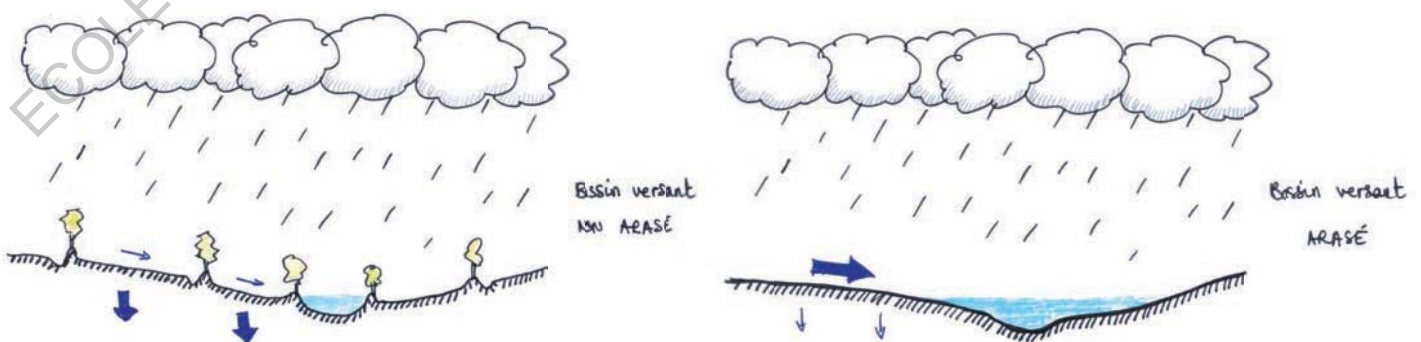


Illustration 11 : Régulation du régime des eaux.

Croquis personnel d'après Eau&Rivières.

Il convient d'ajouter à cela le rôle épurateur qu'a la haie sur les eaux chargées en nitrates et particules phytosanitaires (*illustration 12*). Par leurs racines, les arbres se nourrissent et prélèvent les éléments chimiques nécessaires à leur développement. Les eaux traversant ainsi des haies sont alors filtrées et de meilleure qualité en aval du bocage [Baudry et Jouin, 2003].

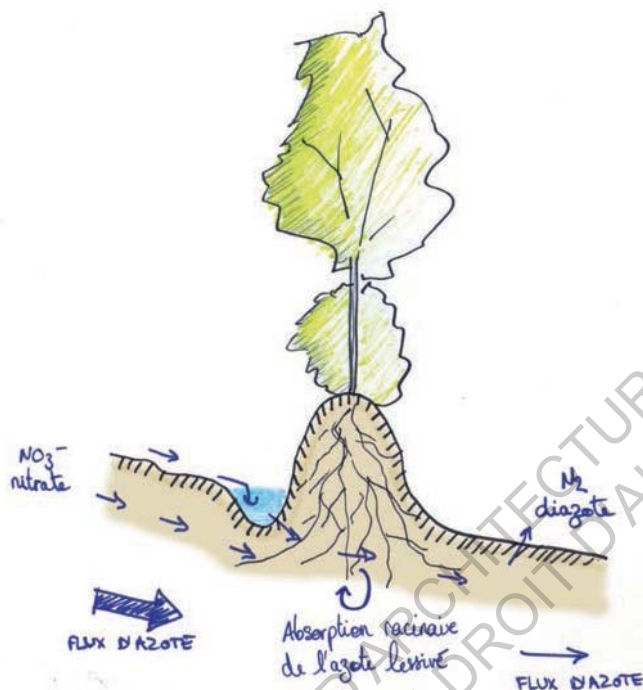


Illustration 12 : Dénitrification grâce aux racines.

Croquis personnel d'après Eau&Rivières.

. La biodiversité est dans la haie

Si la notion « d'écologie » fut énoncée pour la première fois en 1866⁹, ce n'est vraiment qu'à partir des années 1970 qu'elle atteint les domaines politique, économique et social et entre dans le langage courant. Puis en 1988, apparaît la notion de « biodiversité¹⁰ » définie par la « diversité des espèces vivantes et diversité de leurs caractères génétiques ». Dès lors, cette notion, devenue l'un des principaux enjeux dans la protection de l'environnement, fut le sujet de diverses études, thèses et recherches. L'objectif de ces travaux étant de recenser tous les êtres vivants (des micro-organismes aux animaux en passant par les végétaux) du milieu en question pour comprendre comment les uns agissent sur les autres afin de les préserver [Larousse].

Aussi, le bocage et plus particulièrement les haies qui le composent, furent le terrain d'études de nombreux scientifiques pour en démontrer leurs intérêts en terme de biodiversité.

9 : Par le biologiste allemand Heackel.

10 : Puis consacré par le Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992

D'après la synthèse de Tourneur et Marchandau¹¹, « les haies, constituées d'essences variées d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées, représentent pour les vertébrés qui les fréquentent :

- une structure riche en disponibilités alimentaires variées,
- une structure riche en abris variés permettant reproduction, repos et refuge contre les prédateurs ou les diverses agressions du milieu,
- une structure linéaire favorisant le déplacement des individus (corridors), et pouvant aider à la survie de populations organisées en méta-populations (Burel, 1990 - 1984 - Lodé, 1991A - Paillet et Butet, 1994 6 Saint-Girons et al. 1986). » [ONCFS]

Cependant, dans l'ouvrage *De la haie aux bocages*, les auteurs précisent que pour qu'il y ait de nombreuses espèces différentes, il faut des haies différentes. Une haie sur talus n'accueillera pas les mêmes individus qu'une haie sur talus bordé d'un fossé, par exemple. De même, la faune et la flore du bocage varieront en fonction de la taille de haie, de ses strates végétales, de son âge, de la nature de son sol et de son mode de gestion (à quelle fréquence est-elle taillée ? De quelle manière ?). Plus largement, la biodiversité de la haie dépend également de son orientation par rapport au soleil et au vent, ses relations et connections avec les autres haies et les bois et, surtout, l'utilisation des parcelles adjacentes. [Baudry et Jouin, 2003]

Tout ceci contribue à faire de la haie un élément singulier dans le paysage et dont beaucoup d'espèces ne peuvent se passer.

« Il faut, dans l'évaluation et l'aménagement des bocages, garder une diversité de haies pour avoir une diversité de niches écologiques. Les espèces des prairies méritent d'être protégées, au même titre que les espèces des bois. » [Baudry et Jouin, 2003]

DANS LA HAIE...

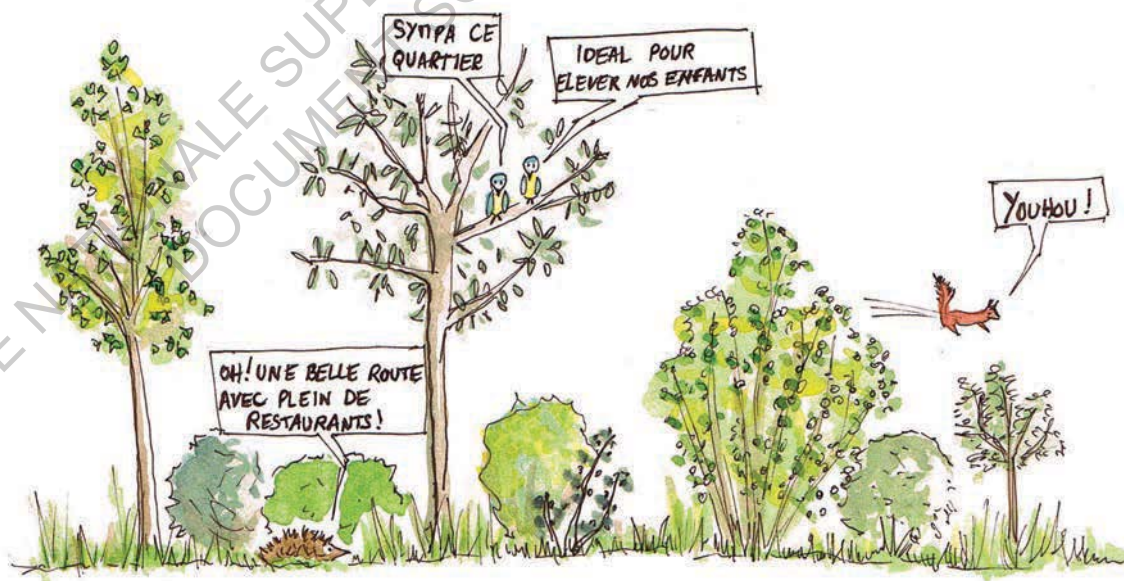


Illustration 13 : Dans la haie...

Croquis personnel d'après Clotilde Garnier

11 : Citée sur le site <http://www.polebocage.fr/> de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. 1996.

. Les autres atouts du bocage

Nous l'avons vu, le bocage sert, entre autres, d'habitat et de source de nourriture pour les animaux. Mais les haies ont encore d'autres atouts.

Ce sont des ressources en bois pour les paysans et les agriculteurs qui les exploitent de différentes manières. Les branches, taillées régulièrement sont utilisées en tant que bois de chauffage mais aussi pour fabriquer des barrières ou des outils et, autrefois, les plus beaux arbres servaient de bois d'œuvre (construction, mobilier...). Les haies sont également sources de fourrage pour les animaux. [inra.fr, vidéo]

Ce type de structure paysagère induit aussi des pratiques qui lui sont propres et permet une conservation des techniques traditionnelles tel que le plessage. Cette technique ancestrale, qui tombe progressivement dans l'oubli, consiste à tresser des végétaux constitutifs de la haie pour renforcer le rôle de clôture. Quelques haies anciennes portent encore les traces de cette pratique. [Boissinot (dir.), 2014]



Illustration 14 : Exemple d'un plessage de haie en Mayenne.
Plessage réalisé par Rodolphe Désiré, Forêt-Paysage-Environnement
Photographie issue du site internet www.foret-paysage-environnement.fr

Enfin, le bocage est vecteur d'attractivité sociale grâce aux cueillettes de fruits (mûres, framboises sauvages, ...) et, quand les chemins sont encore bien conservés, aux promenades à pied ou à cheval.

Toutefois, quelques limites sont à signaler concernant ces éléments constituant le bocage. D'abord, dans la logique de remembrement, les haies et talus sont des obstacles importants gênant l'emploi de grosses machines agricoles qui, partout depuis la seconde guerre mondiale, ont remplacé la traction animale. D'autre part, avec les chemins qui bordent les haies, une surface importante est perdue pour les cultures. Enfin, les végétaux demandent un travail considérable d'entretien et ce, sur plusieurs kilomètres. [ONCFS]

Ainsi, pour de nombreux professionnels du secteur agricole, le bocage est devenu une contrainte héritée du passé et qu'il est préférable d'arraser pour augmenter les rendements.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le bocage : un paysage en mutation

. Présentation des sites d'étude

Afin de saisir l'impact paysager des transformations menées sur le bocage breton, je choisis d'étudier trois sites distincts par leur situation, leur histoire et la composition de leur bocage : un site au bocage dense (parcelle de 1 à 5 hectares environ) mais cerné par du bocage plus «large» à Leuzeuliat près de Morlaix; un second où le bocage est dit intermédiaire (parcelle entre 5 et 15 hectares) à La Haie à côté de Landerneau et, enfin, un troisième au bocage ouvert (grandes parcelles avoisinant facilement les 50 hectares et peu de haies) à Séglien non loin de Pontivy. Les trois sites sont situés en Bretagne occidentale, aussi appelée Basse-Bretagne.

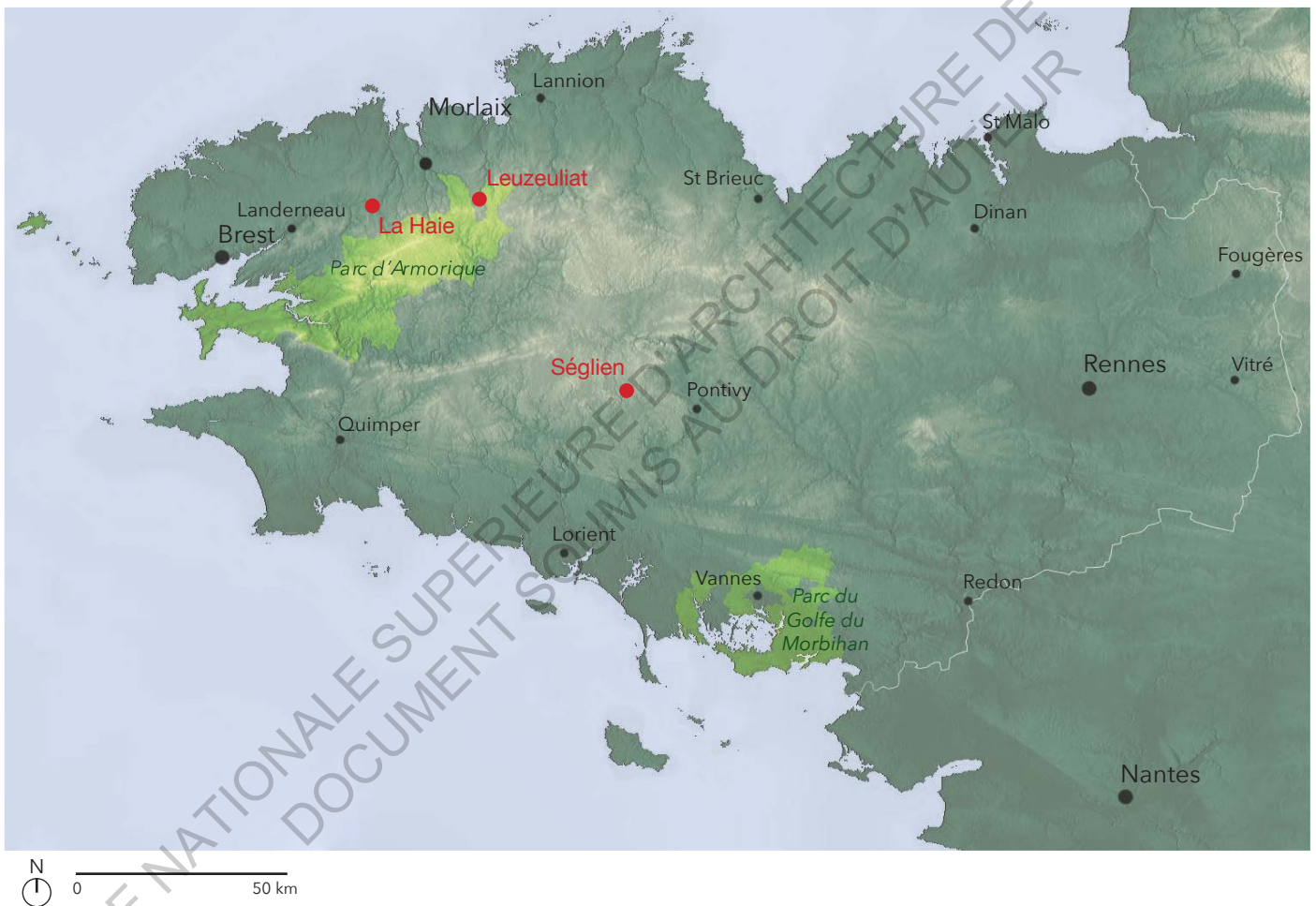


Illustration 15 : Localisation des sites d'étude.

Cartographie personnelle d'après Géoportail et maps-for-free.com

Sur les trois sites d'étude, je suis allée à la rencontre d'un agriculteur avec qui je me suis entretenue (voir annexes p.55). Ces premiers contacts m'ont permis de découvrir les lieux, leur fonctionnement et les relations qui peuvent exister entre le métier d'agriculteur et le paysage de bocage.

> LEUZEULIAT



Illustration 16 : Situation de Leuzeuliat

En rouge, la localisation des parcelles de René, éleveur.
Vue satellite actuelle (2012) du site. D'après Géoportail.

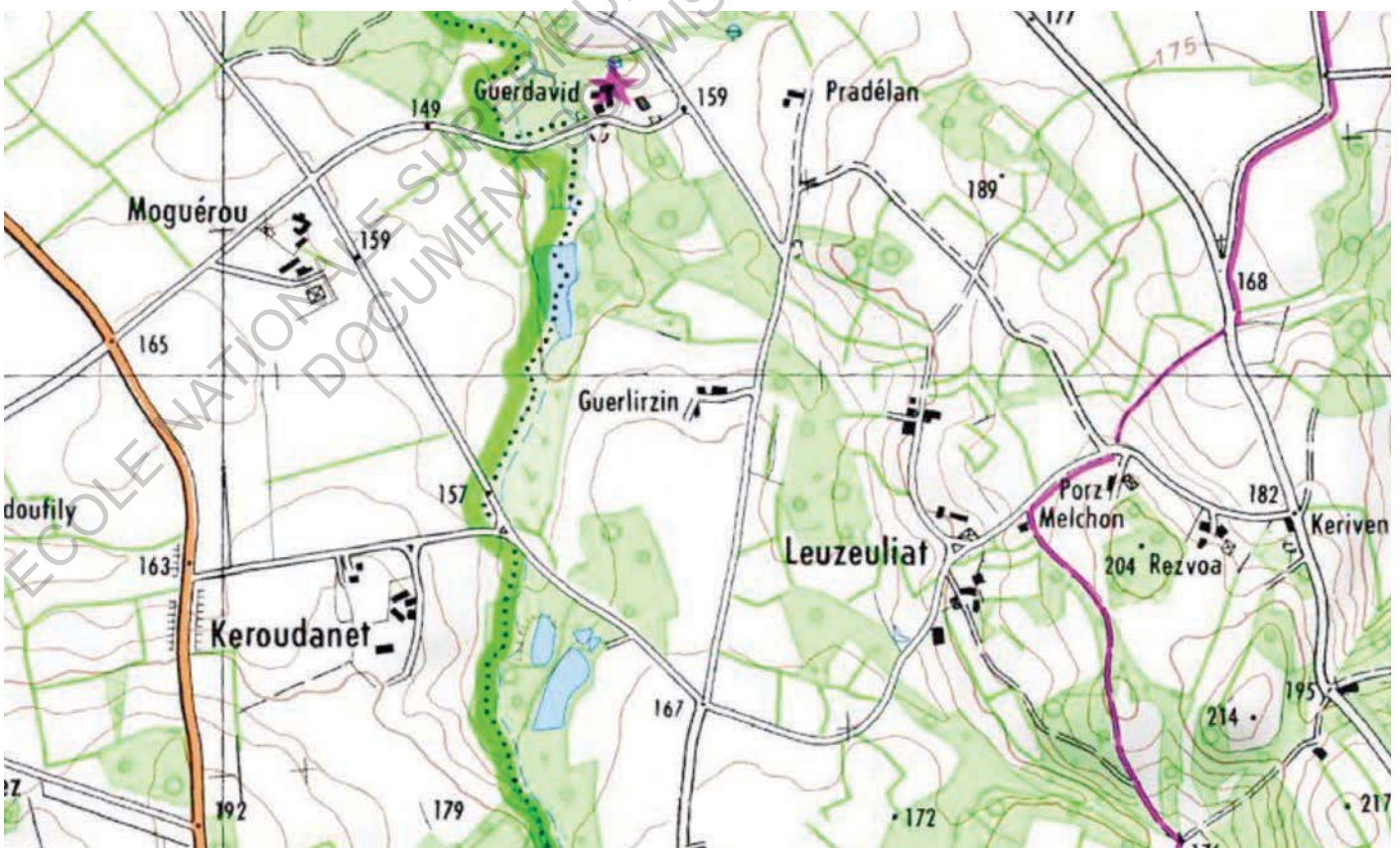


Illustration 17 : Topographie de Leuzeuliat

Carte IGN du site. D'après Géoportail.

Le premier site d'étude se situe à Leuzeuliat, un lieu-dit de la commune de Lannéanou à l'extrémité Est du Finistère, tout près des Côtes-d'Armor. Cette commune de 366 habitants [INSEE] est limitée à l'Ouest par la rivière de Plouigneau et à l'Est par le Douron qui sont aussi des limites du Parc naturel régional d'Armorique. Le territoire de Leuzeuliat s'étend majoritairement sur un relief de petite montagne variant de 148 m à 213 m d'altitude. Il se compose de nombreuses parcelles agricoles irrégulières rarement plus grandes que cinq hectares. On y cultive du blé et un peu de maïs. Mais la plupart des parcelles, souvent les plus petites, sont des prairies permanentes ou temporaires. Du fait de ces multiples espaces agricoles, ce paysage comporte beaucoup de haies et talus ainsi que des bosquets auxquels ils sont rattachés.



Les parcelles de René (en rouge sur l'illustration 16), éleveur de vaches et chevaux dans ce lieu-dit, sont des prairies plutôt éparses et de formes irrégulières. Elles sont toutes entourées de haies, la plupart sur talus, et accessibles par de petits chemins étroits.

Illustration 18 : Chemin étroit menant à une des parcelles
Photographie personnelle prise en Août 2015.



Illustration 19 : Une parcelle de prairie chez René.
Photographie personnelle prise en Août 2015.



Illustration 20 : Situation de La Haie

En rouge, la localisation des parcelles d'Hervé, agriculteur-éleveur.
Vue satellite actuelle (2012) du site. D'après Géoportail.

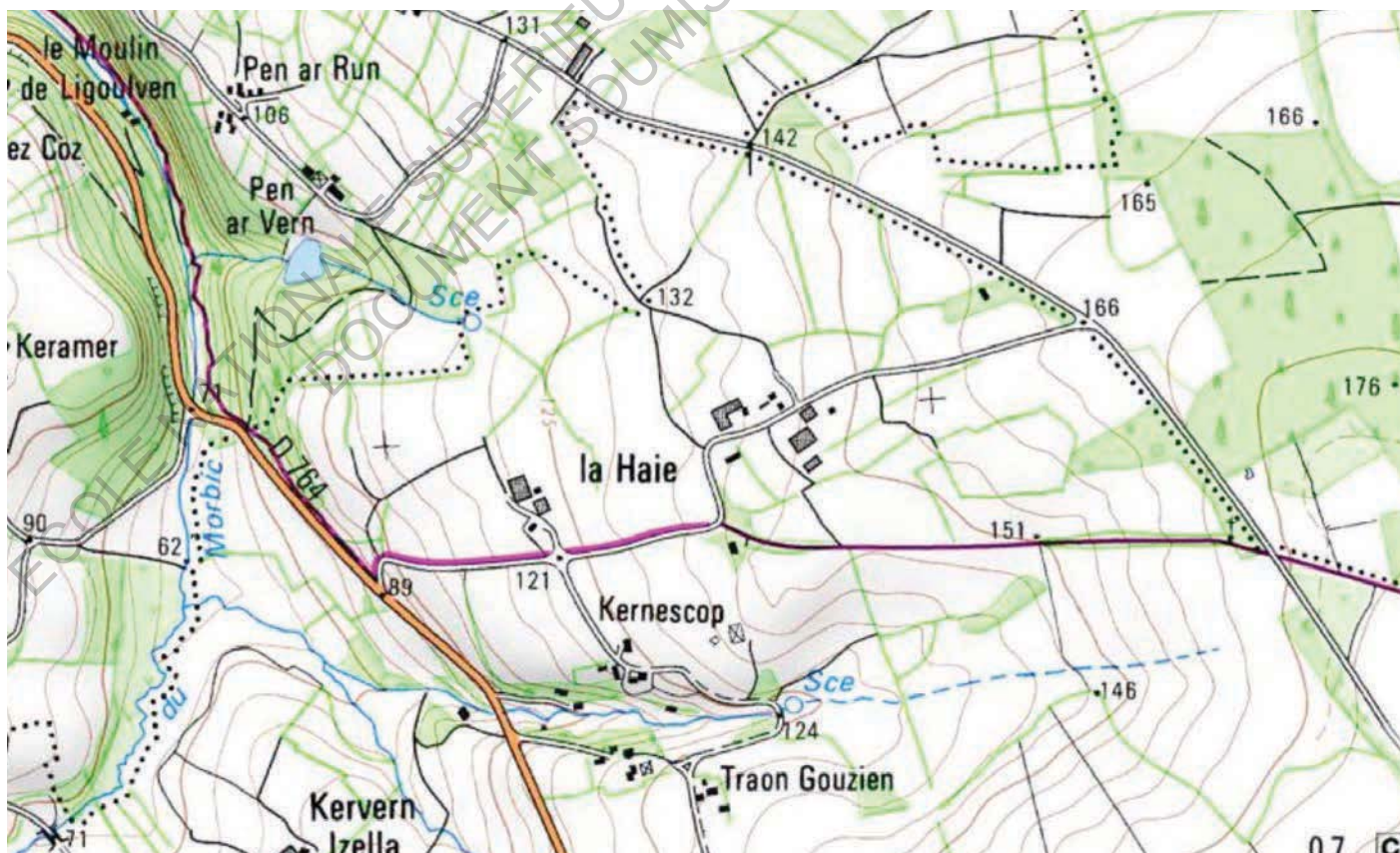


Illustration 21 : Topographie de La Haie

Carte IGN du site. D'après Géoportail.

Le second site d'étude se situe à La Haie, lieu-dit de la commune de La Martyre à 9 km au Sud-Est de Landerneau dans le Finistère. La commune de 765 habitants [en 2012, INSEE] est longée au Nord par l'Elorn, petit fleuve de Bretagne et traversé par de nombreux ruisseaux. Située aux pieds des Monts d'Arrée, son relief varie entre 54 m et 191 m d'altitude. Si la majeure partie du territoire de La Martyre est composé de terres agricoles, il reste néanmoins encore quelques bosquets çà et là. Le bocage peut être ici caractérisé « d'intermédiaire », c'est-à-dire qu'il y a toujours des talus et des haies autour des champs et prairies mais en densité inférieure par rapport au site précédent puisque les parcelles sont plus grandes (entre 5 et 15 hectares en moyenne).

La ferme de La Haie se compose de parcelles entre 3 et 5 hectares. Leur forme varie d'un champ à l'autre mais elles sont globalement plus rectilignes que dans un site au bocage dense. Ici, les haies sont encore présentes mais on préfère les talus non arboré pour faciliter et diminuer l'entretien des pourtours.



Illustration 22 : Un champ d'Hervé

Ici, peu d'arbres ont été gardés mais il reste parfois des buissons sur les talus.
Photographie personnelle prise en Avril 2015.

> SÉGLIEN



Séglien

Illustration 23 : Situation de Séglien

En rouge, la localisation des parcelles de Christophe, agriculteur-éleveur.
Vue satellite actuelle (2013) du site. D'après Géoportail.

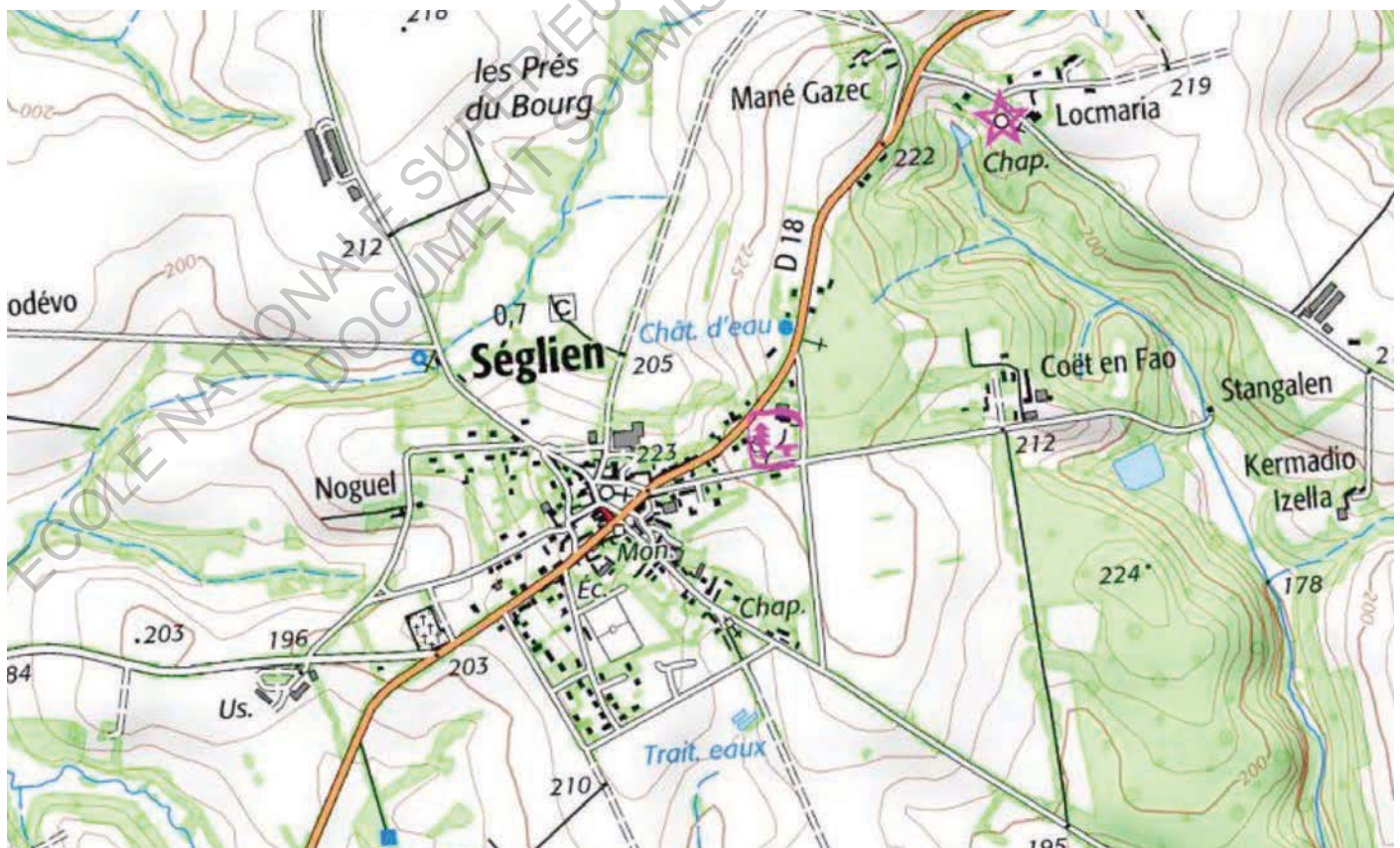


Illustration 24 : Topographie de Séglien

Carte IGN du site. D'après Géoportail.

Le dernier site d'étude se trouve à Séglien, un petit village du Morbihan en Centre Bretagne. La commune de 707 habitants [INSEE] se situe à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest de Pontivy. Elle se compose essentiellement de terres agricoles ou de prairies et de quelques bosquets. Le bâti est quant à lui rare et clairsemé, sauf dans le centre-bourg. Celui-ci constitue un carrefour pour de nombreuses petites routes des environs et est également traversé par une départementale. Le relief oscille entre 178 m et 248 m d'altitude dessiné par plusieurs ruisseaux. D'autre part, hormis quelques haies épaisses et la forêt « Coët en Fao », la maille bocagère se fait légère et souvent interrompue. Il en résulte de très grandes parcelles souvent proches de 30 hectares.



Pourtant, chez Christophe, agriculteur-éleveur à proximité de la forêt, les surfaces ne sont pas si grandes. En effet, après l'achat d'une parcelle de 20,5 hectares, il l'a divisée en 6 parcelles : une de 6 hectares (ha), une de 3,5 ha, deux de 2,5 ha et deux de 3 ha. Les séparations entre chacune d'elles sont matérialisées par plusieurs haies aux essences variées. Ses autres parcelles ne dépassent pas les 3 hectares.



Illustration 25 : Une parcelle de blé en cours de moissonnage.

A l'arrière-plan, une haie plantée par Christophe.

Photographie personnelle prise en Août 2015.

. Analyse paysagère

Grâce à la première phase d'entretiens, j'ai pu saisir globalement le fonctionnement des lieux et les relations qui existent entre agriculture et bocage. Mais ce fut aussi l'occasion de parler des modifications qui se sont passées sur chacun des sites et leurs conséquences.

Pour mieux comprendre l'impact paysager des transformations menées sur le bocage, j'ai comparé des vues aériennes de différentes époques. En effet, l'évolution de ce type de paysage est plus facilement remarquable « vue de dessus » plutôt qu'au niveau du sol. D'abord parce qu'il s'agit de l'analyse de réseaux de haies et de talus qui, sur place, sont difficilement lisibles puisqu'ils se superposent dans des plans successifs. Une haie peut en cacher plusieurs autres et il n'est pas toujours aisé de savoir ce qu'il se passe derrière. De plus, sans ces vues aériennes, il serait bien moins évident de saisir la densité du maillage bocager, le nombre de haies et de bosquets ou même la superficie des champs.

Par ailleurs, si des points hauts permettent souvent de donner une vue large et dégagée sur un paysage, le territoire d'étude qu'est la Basse-Bretagne est peu propice à de tels «points de vue» puisque que son relief est relativement plat.

Enfin, il est facile de comparer la structure du bocage depuis les années 1950 grâce aux photos aériennes en libre accès sur Internet de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).¹²

En revanche, cette méthode nous donne plus l'état de modification des haies que des talus non plantés car ce sont des éléments difficiles à discerner en vue aérienne.

Finalement, une seconde phase d'entretiens, sous forme de discussion autour des vues aériennes en grands format (*voir annexes p.61*), fut mise en place pour que chacun des agriculteurs puissent s'exprimer sur ce travail et que leurs commentaires m'aident à ajuster et préciser mon analyse.

Ces entretiens furent plus brèves que les précédentes car beaucoup de choses avaient déjà été explicitées. Cependant, plusieurs remarques ont été émises par rapport à mon analyse comparative des vues aériennes. J'ai ainsi pu clarifier et détailler mon travail.

12 : Toutes les vues aériennes suivantes sont tirées du site www.geoportail.com



Illustration 26 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 1952

- Limite actuelle des parcelles de René
- Localisation actuelle du corps de ferme

En 1952, à Leuzeuliat, le paysage se compose de nombreuses parcelles entre un et deux hectares voire moins. Des petits bois éclaircis semblent émerger ponctuellement. À peine quelques constructions et tracés de route viennent rompre cet ensemble agricole.



1966

N
0 200 m

Illustration 27 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 1966

- Limite actuelle des parcelles de René
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1952

En 1966, peu de choses ont changé. On remarque quand même que quelques haies ont été supprimées depuis 1952 mais seulement une seule dans les parcelles actuelles de René. Le réseau bocager reste dense et resserré.



Illustration 28 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 2000

- Limite actuelle des parcelles de René
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1966
- Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1966
- Haie/talus créé(e) depuis 1966

Trente-quatre ans plus tard, en 2000, de nombreuses haies ont à nouveau disparues, surtout à l'Ouest du territoire, afin d'aménager quelques grandes parcelles d'au moins cinq hectares. Trois tracés de route sont modifiés dont un longeant une prairie du site. Ainsi, on comprend mieux pourquoi la limite parcellaire prend cette forme. Ici, pas de remembrement officiel mais des échanges à l'amiable ou achat de terres les unes à côtés des autres ont été réalisés afin de créer des lots d'un seul tenant. À cette époque, René est installé depuis 10 ans et confirme bien les suppressions fréquentes de talus et chemins : « Ils avaient un champ d'un côté, un champ de l'autre, ils agrandissaient leur surface de culture. Il y a plein de chemins qui ne sont plus accessibles ou qui ont été carrément supprimés ». À noter qu'une haie semble avoir été créée au Nord-Ouest. Enfin, plusieurs bosquets se sont étendus, peuplant les prairies en friche. René l'affirme et précise aussi que parfois les bosquets diminuent car les agriculteurs agrandissent leurs parcelles. Ainsi, « parfois, avant, le bois était un champ et le champ un bois ».



2012

N
0 200 m

Illustration 29 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 2012

- Limite actuelle des parcelles de René
- Haie/talus supprimé(e) depuis 2000
- Haie/talus créé(e) depuis 2000

Enfin, entre l'année 2000 et 2012, un court linéaire de haies disparaît encore sans se démarquer pour autant du paysage des années 2000. Mais désormais, une grande parcelle de 13 hectares fait face aux multiples petites prairies. Quelques talus plantés seront reconstruits, notamment un le long d'une parcelle de René. L'éleveur participera également à la reconstruction de quelques autres talus sur des communes voisines où il dispose de prés.

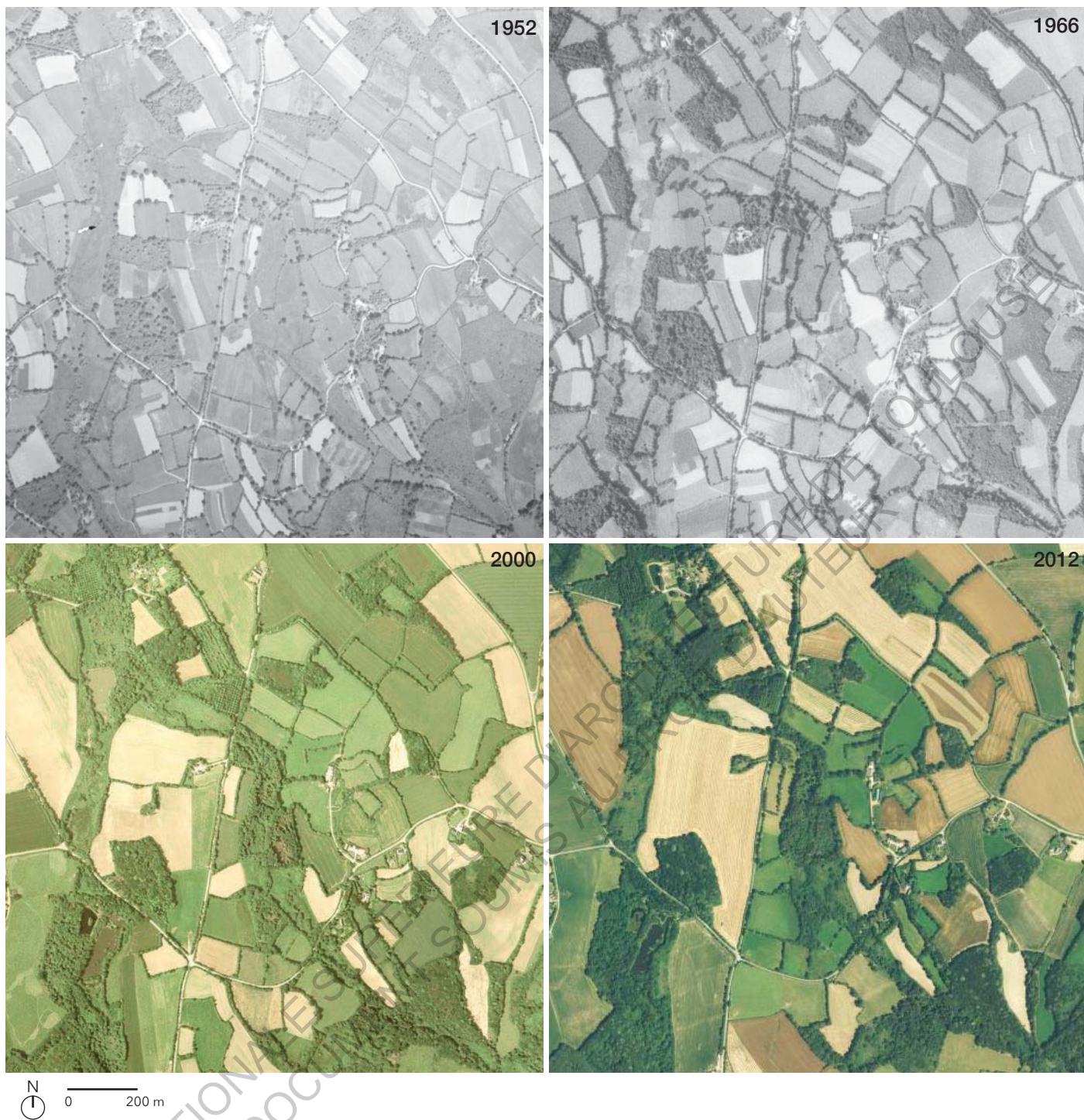


Illustration 30 : Evolution du paysage de bocage de Leuzeuliat entre 1952 et 2012.

Enfin, entre 1952 et 2012, le site de Leuzeuliat aura connu plusieurs transformations de son bocage, en particulier entre 1966 et 2000, mais le plus souvent sur de petites distances éparses. Le site de René n'a subi, quant à lui, presque aucune modification. Malgré un contraste naissant entre petits prés et champs de céréales, il reste un paysage globalement cohérent où semble régner un certain équilibre entre les sols utilisés et travaillés par l'homme et les espaces boisés. Les connections haies-bosquets sont encore nombreuses.

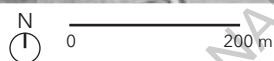


Illustration 31 : Vue aérienne de La Haie en 1952

- Limite actuelle des parcelles d'Hervé
- Localisation actuelle du corps de ferme

En 1952, La Haie est, comme le site précédent, un ensemble de petites parcelles, souvent étroites et rarement plus grandes qu'un hectare. Beaucoup de landes semblent également composer le paysage. Ceci est confirmé par Hervé dont la ferme va, à l'époque, bientôt devenir celle de ses parents : « Quand mes parents sont arrivés ici, un bon tiers des terres était de la lande. Tout a été défriché par mes parents et nous, même, quand ont été petits. C'était un paysage de Monts d'Arrée. Ce ne sont pas des terres très riches. Donc si on leur donne pas à manger, elles ne nous donneront pas à manger non plus ». Des techniques, telle que répandre de la chaux sur les terres, pouvaient transformer les landes en terres arables.



N
0 200 m

Illustration 32 : Vue aérienne de La Haie en 1966

- Limite actuelle des parcelles d'Hervé
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1952

En 1966, des champs s'installent sur d'anciennes zones incultes. D'autres parcelles sont agrandies en supprimant des haies. L'ensemble bocager s'affirme encore complètement.



Illustration 33 : Vue aérienne de La Haie en 2000

- Limite actuelle des parcelles d'Hervé
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1966
- Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1966
- Haie/talus créé(e) depuis 1966

En 2000, encore plusieurs centaines de mètres linéaires de haies sont supprimés dont certaines sur le site de Hervé, installé depuis une vingtaine d'années. L'agriculteur explique : « Il y avait 3 propriétaires différents ici ; on a fait des échanges, des arrangements, etc car tant qu'il y a plusieurs propriétaires on ne peut pas raser le bocage. Là on s'est arrangé pour faire des parcelles correctes et on a rasé du bocage. Parce que c'était des petits champs, déformés où il était difficile d'utiliser les machines. Donc on a fait des parcelles en moyenne de 4-5 hectares ». On remarque qu'un nouveau chemin est réalisé entre une route et un hameau. Deux haies semblent avoir également été créées. Hervé témoigne : « Ça peut paraître bizarre, mais après avoir rasé pas mal de talus, on en a refait très très vite. Mais pas aux mêmes endroits. L'intérêt pour moi du talus, c'est qu'il évite l'érosion. Il coupe les flux d'eau et évite les inondations. Une année, après un orage, on a retrouvé des pommes de terre à 2km d'ici ! C'était l'attraction, les gens venaient voir les champs de pommes de terre, il n'y avait plus rien. Donc tout de suite on a refait un talus sur les rangées de pommes de terre ». Finalement, on note que même si l'ensemble du territoire s'artificialise au profit de l'agriculture, certaines terres sont envahies par les arbres.



N
0 200 m

Illustration 34 : Vue aérienne de La Haie en 2012

- Limite actuelle des parcelles d'Hervé
- Haie/talus supprimé(e) depuis 2000
- Haie/talus récré(e) depuis 2000
- - - Haie/talus qui aurait pu rester

Aujourd'hui, La Haie ressemble encore beaucoup au paysage du début des années 2000 malgré encore une poignée de haies éliminées. Et si plusieurs talus ont été arasés afin de faciliter le travail avec les machines et rassembler les champs près de la ferme, René en a reconstruit notamment à cause de fortes inondations. Il précise aussi, que si c'était à refaire, il laisserait un talus de plus afin d'éviter l'érosion du sol dans un des champs à l'Est de sa ferme.

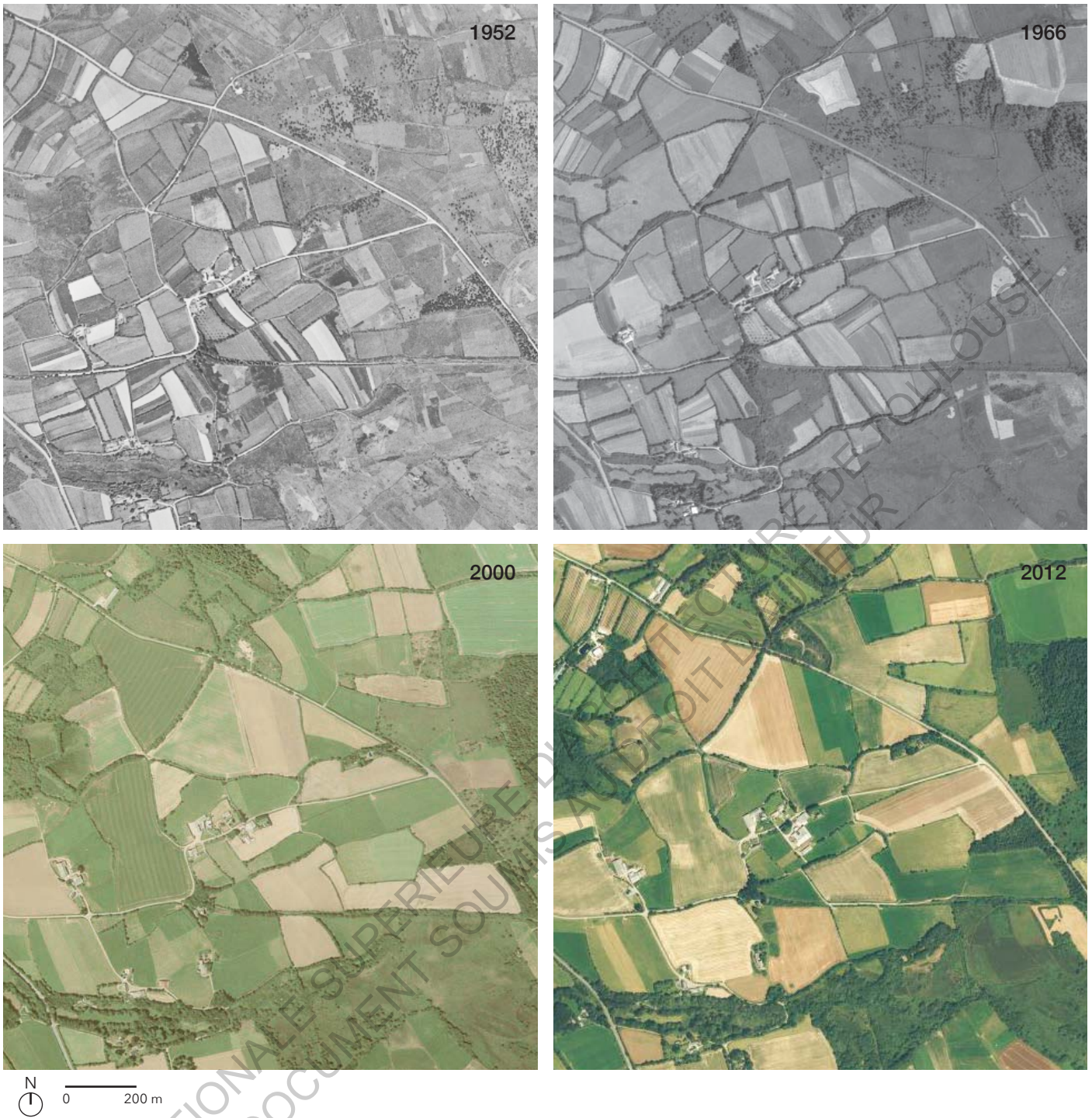


Illustration 35 : Evolution du paysage de bocage de La Haie entre 1952 et 2012.

Entre 1952 et 2012, le territoire de La Haie aura connu une grande disparition de son réseau de haies et de talus, mais la maille bocagère, même large, se lit encore et est complétée par plusieurs bosquets. En revanche, les connections entre petits bois et haies du bocage semblent minces.

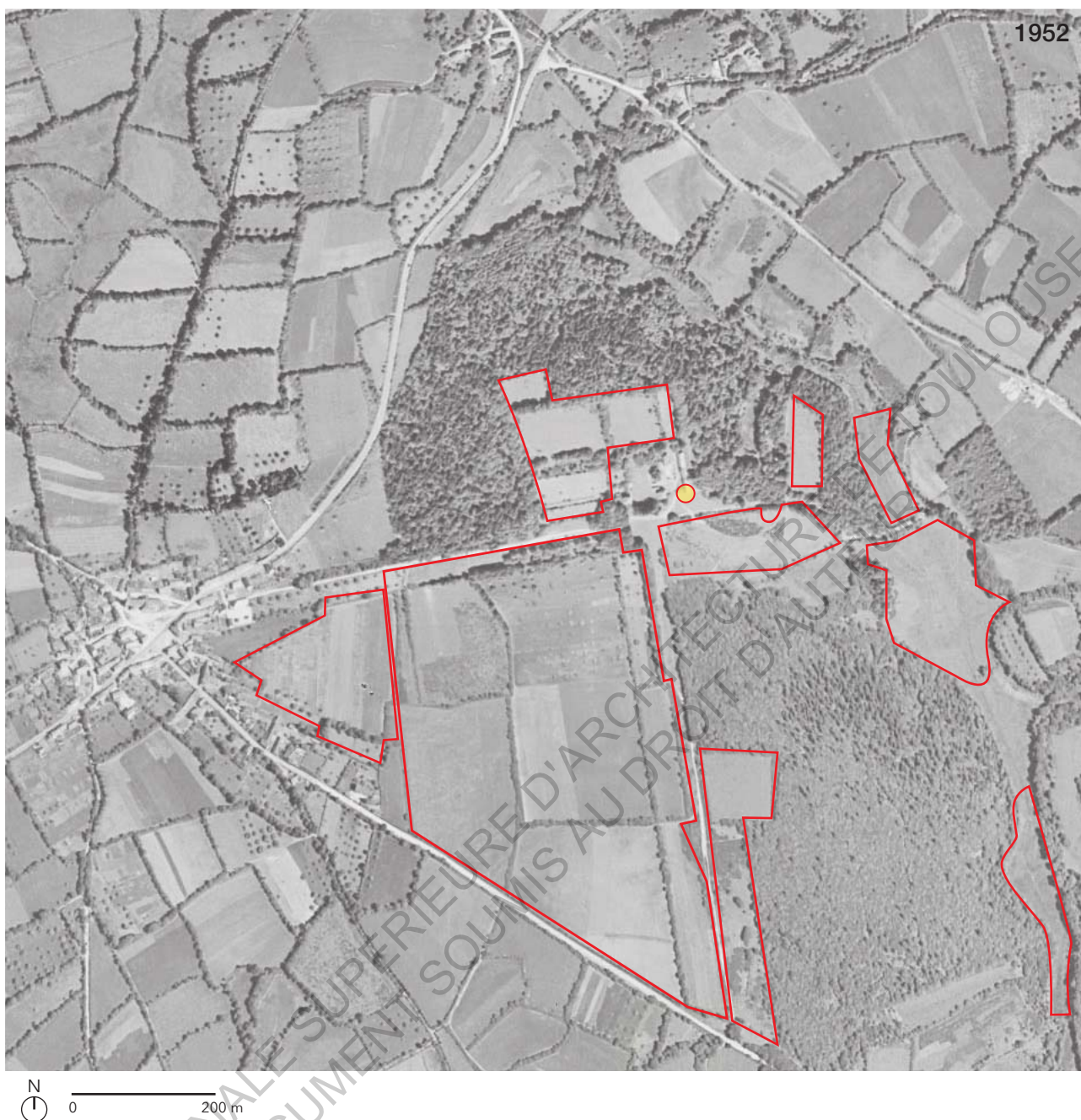


Illustration 36 : Vue aérienne de Séglieu en 1952

- Limite actuelle des parcelles de Christophe
- Localisation actuelle du corps de ferme

Séglieu, en 1952, se compose majoritairement de petites parcelles, souvent occupées par des vergers de pommiers (que l'on reconnaît par les petits «points» dans les champs). Mais, déjà, on remarque qu'au sein de la plus grande «portion» délimitée en rouge se situe de grandes parcelles par rapport aux autres, peut-être témoins d'un riche propriétaire. En effet, un château se situe un peu plus au nord, de l'autre côté de la route. Le domaine possède aussi deux grands bois en rapport direct avec les parcelles actuelles de Christophe.



Illustration 37 : Vue aérienne de Séglien en 1969

- Limite actuelle des parcelles de Christophe
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1952
- Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1952
- Haie/talus créé(e) depuis 1952

Cette photo aérienne de 1969 est sans doute la plus révélatrice des modifications effectuées sur le bocage et en particulier des suppressions de haies. Hormis la forêt existante, le territoire est largement « débarrassé » de son réseau bocager certainement trop gênant pour le maniement des machines agricoles. Très peu de vergers ont résisté à ce grand remembrement. Des chemins sont redressés, des routes créées. Il semblerait quand même que deux petites haies soient plantées.



2003



Illustration 38 : Vue aérienne de Séglien en 2003

- Limite actuelle des parcelles de Christophe
- Haie/talus supprimé(e) depuis 1969
- Haie/talus créé(e) depuis 1969

Depuis les grandes modifications opérées sur le bocage dans les années soixante, la commune de Séglien n'a presque plus connue de suppressions. En 2003, on note que de petites longueurs de haies ont encore disparues au profit de nouvelles constructions. Mais surtout, de nouvelles lignes d'arbres ont apparues au niveau des anciennes terres du château. Arrivé en 1997, Christophe a rapidement planté des haies avec l'aide d'un ami. Trois rangées Nord-Sud en 1998 et quatre autres Est-Ouest en 2000. Le but étant de « protéger les bêtes du soleil et de la pluie. Ça les protège du vent aussi car on est sur un point haut. On est à peu près à 200m d'altitude. Les haies les protègent des vents d'Ouest surtout. C'est pour ça que j'ai planté des haies Nord-Sud. Et je voulais faire de plus petites parcelles », explique Christophe.

Il est intéressant de remarquer que même si la plus grande partie des 1,3 km de haies plantées ici ne se superposent pas aux anciens talus encore présents en 1952, deux portions semblent avoir été plantées exactement au même endroit. Il précise aussi que d'autres haies sont plantées aujourd'hui chez ses voisins.



2013

N
0 200 m

Illustration 39 : Vue aérienne de Séglien en 2013

- Limite actuelle des parcelles de Christophe
- Haie/talus supprimé(e) depuis 2003

Entre 2003 et 2013, hormis une courte haie supprimée, aucune modification du bocage n'est à mentionner. Les arbres des nouvelles haies et ceux plantés au Nord-Est de la forêt ont grandi. Mais le paysage est similaire à la date précédente (2003).



Illustration 40 : Evolution du paysage de bocage de Séglien entre 1952 et 2013.

Si la commune de Séglien a connu une grande disparition de son réseau bocager c'est que, contrairement aux sites précédent, le territoire fut l'objet d'un remembrement officiel et sans doute subventionné. En effet, le 5 août 1960 (puis en 1962) une loi agricole préconise « une utilisation rationnelle des terres et des bâtiments » avec des « travaux connexes de nature à améliorer de façon rationnelle la productivité ». [Philippe et Polombo, 2009] Dès lors, des milliers de kilomètres de haies et de talus ont été supprimés. Ici, les parcelles d'un ou deux hectares ont fait place à quelques grandes surfaces de 20 ou 30 hectares.

Mais c'est également un des endroits où des haies ont été replantées. De plus, le bois s'est agrandi. Avec parcimonie, le village s'est aussi étendu le long des nouvelles voies d'accès. Malgré tout, le réseau bocager ne se lit plus car le territoire reste très sectorisé entre habitat, bois et champs.

Conclusion

Construit pendant plusieurs siècles, le paysage de bocage a soudainement changé dès les années 1950. À l'époque de l'après-guerre, la mécanisation, qui conquiert rapidement les campagnes bretonnes, bouleverse les méthodes d'agriculture. La plupart des animaux utiles à la ferme et la main d'œuvre agricole importante sont remplacés par de gigantesques machines. Pour les utiliser facilement et de manière rentable, les paysans doivent agrandir leurs parcelles et donc supprimer les talus et les haies du bocage qui morcellent les terres en d'innombrables petits champs.

Cependant, alors que les suppressions de haies et de talus se multipliaient, on commença doucement à replanter. En effet, alors que l'on ôtait les inconvénients du bocage, ses avantages disparaissaient simultanément. Si les haies existaient avant tout dans le but de délimiter du foncier, retenir les bêtes dans un pré ou protéger les cultures des grands vents, on prit conscience rapidement, au rythme des suppressions, de leur rôle incontestable dans le maintien des terres face à l'érosion ou encore dans la régulation du débit hydraulique, particulièrement en fond de vallée. Plus tard, on saisit également leur fonction essentielle dans le maintien de la biodiversité.

Pour toutes ces raisons, le bocage breton n'a cessé de se transformer depuis plus de soixante ans.

Pourtant, comme l'illustrent les trois exemples de Leuzeuliat, La Haie et Séglien, tous les paysages n'ont pas été impactés de la même façon.

Si sur chacun des sites étudiés on a pu remarquer que, dans les années 1950, tous étaient composés de petits champs souvent à peine plus grand qu'un hectare, chacun a évolué de manière différente. Le premier, à Leuzeuliat, a petit à petit connu l'agrandissement de ses parcelles notamment à l'Ouest et au Nord du lieu-dit. Lorsqu'un agriculteur avait des parcelles d'un même tenant, il en profitait pour en faire qu'une seule grande. Le même scénario a pu être constaté sur l'ensemble du second site, à la Haie où les parcelles font maintenant environ 5 hectares. Mais depuis, plusieurs talus ont été refaits. On remarque, par ailleurs, que les champs ont progressé sur les landes, ces terres à l'origine incultes. A Séglien, en revanche, c'est bien plus que des arrangements à l'amiable qui ont été faits. En 1964, la commune a connu un grand projet de remembrement faisant disparaître presque la totalité de son réseau bocager. Les parcelles avoisinent ainsi les 30 hectares. Seul le bois du château a été préservé. Mais c'est aussi ici que l'on a replanté 20 km de linéaires de haies et que l'on continue encore aujourd'hui.

Ces trois « échantillons de bocage » représentent qu'une partie succincte de la Basse-Bretagne mais proposent déjà un début de réponse aux hypothèses de départ.

Le première était la suivante :

. La plupart des modifications effectuées sur le maillage bocager ont concerné des suppressions de haies et de talus laissant derrière elles de grands espaces monotones.

Cette hypothèse peut aisément être confirmée lorsqu'il s'agit d'une commune concernée par un remembrement officiel puisque celui-ci se fait souvent sur de nombreux hectares. Il laisse donc place à de vastes espaces monotones. Mais quand se sont des échanges à l'amiable, même si les terres d'un agriculteur sont d'un seul tenant, il est rare que tous les talus et les haies soient arasés. Ainsi, la maille bocagère est encore lisible.

La seconde hypothèse était la suivante :

. Les suppressions végétales opérées très rapidement et sur de grandes surfaces ont impacté brutalement et durablement les paysages.

Cette hypothèse est confirmée puisque les remembrements dit « table-rase » se sont toujours fait de façon rapide. En quelques jours des centaines de mètres linéaires pouvaient faire place à une grande plaine. C'est donc un changement brutal mais aussi durable car si quelques uns furent replantés ce fut rarement avant 30 ou 40 ans.

La dernière hypothèse était :

. Quelques modifications, plus récentes, consistent à replanter des haies ou reconstruire des talus afin de préserver, entre autres, la qualité des eaux et rétablir une cohérence paysagère à travers une maille bocagère continue.

Cette hypothèse est également confirmée comme nous le montre l'exemple de Christophe à Séglien. Précisons que dans ce cas, les haies ont été plantées dans le but de protéger les bêtes des grosses chaleurs ou bien de leur procurer un abri en cas d'intempéries. Par ailleurs, Hervé a reconstruit un talus pour retenir ses terres après que de fortes pluies aient emmené ses cultures des centaines de mètres plus loin.

Finalement, à travers ces trois situations agricoles différentes, ce travail révèle une partie des modifications que le territoire de Basse-Bretagne a connu depuis une soixantaine d'années et les diverses conséquences de celles-ci.

Grâce aux vues aériennes, on peut facilement évaluer les changements de la structure bocagère que constituent les suppressions massives de haies et de talus, particulièrement dans les années 1960. Et l'on peut imaginer la stupéfaction des habitants qui, en quelques jours, constataient la métamorphose d'un paysage « d'enclos verdoyants » en celui de vastes étendues où le regard porte loin.

Mais il n'existe pas de cliché photographique d'époque pris sur place à hauteur d'homme pour comparer avec ceux d'aujourd'hui et se faire une idée du changement opéré.

Cependant, pour tenter de se représenter ces transformations, on peut mettre en corrélation des photos actuelles de sites distincts. Par exemple, l'un au bocage dense, peu ou pas modifié depuis plusieurs décennies, et un autre où quelques haies ont été retirées voire un lieu concerné par une opération de remembrement (1). De la même manière, le cliché d'un territoire remembré pourrait être comparé avec celui où des haies ont été replantées récemment (2). Et enfin, il serait intéressant de confronter un site de haies anciennes avec un paysage de haies nouvelles (3).

Mais évidemment, pour ces trois situations de comparaison, plusieurs sites mériteraient d'être pris en exemple en même temps.

(1)

Comparaison d'un bocage dense et d'un bocage remembré



(2)

Comparaison d'un bocage remembré et d'un bocage replanté



(3)

Comparaison d'un bocage dense (haie vieille) et d'un bocage replanté (haie jeune)



Illustration 41 : Trois exemples de méthodes de comparaison paysagère.

Photographies personnelles

En définitive, la méthode mise en place dans ce mémoire pour saisir l'impact paysager des transformations menées sur le bocage breton aurait pu davantage s'orienter vers une comparaison de clichés de diverses structures bocagères réparties sur l'ensemble du territoire plutôt que la mise en parallèle de vues aériennes. En effet, il est difficile d'exprimer la perception et le ressenti d'un paysage d'un point de vue vertical.

Dans tous les cas, ces vues aériennes illustrent bien les conséquences de décisions individuelles mais aussi politiques. Il est intéressant de constater que des suppressions de haies repérées entre deux photos d'un même site à dates différentes résultent souvent d'une prescription (décret, arrêté, loi...) créée en ce sens durant la période concernée. De même, les vues aériennes les plus récentes nous montrent parfois de nouvelles plantations signe d'une politique de « rebocagement. »

On peut donc se demander si les paysages bretons vont tendre à un « renouveau » en matière de bocages ? Sont-ils voués à être replantés au maximum ?

Les machines agricoles restent imposantes ce qui limite les replantations et ces nouvelles haies vont demander de l'entretien, en particulier si elles sont plantées sur talus. Mais il est vrai que de nombreuses mesures sont en place depuis une dizaine d'années afin de reconstruire le bocage, notamment à travers le programme Breizh Bocage.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La rédaction de ce travail fut longue mais passionnante malgré les nombreux moments de doute. J'ai beaucoup apprécié aller à la rencontre des agriculteurs, les écouter parler de leur métier et découvrir leur environnement respectif. L'exercice d'entretiens n'est pas évident quand c'est la première fois qu'on le réalise mais j'ai généralement eu réponse à toutes mes questions. En revanche, face à eux sur le terrain, il me semblait, tout d'un coup, que mon travail avait peu de sens, qu'il était sans doute trop théorique ou trop abstrait par rapport à leur situation très concrète, proche de la terre et des animaux. Ce fut donc difficile de transcrire cela en un travail scolaire guidé par des hypothèses.

Glossaire

Basse-Bretagne : *Breizh Izel* en breton, désigne, par opposition à la Haute-Bretagne, toute la partie occidentale de la Bretagne, où est traditionnellement parlée la langue bretonne, d'où son autre nom de « Bretagne bretonnante ». [Wikipédia]

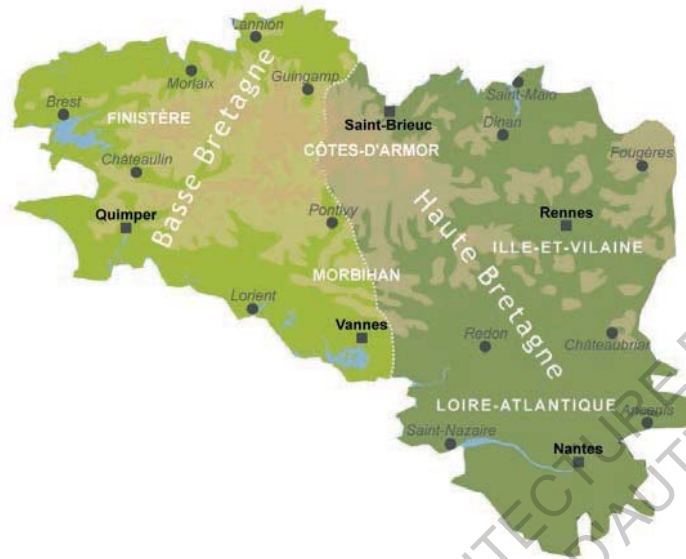


Illustration 42 : Basse et Haute Bretagne.

Les deux Bretagnes sont globalement limitées par les villes de Saint-Brieuc (au Nord) et Vannes (au Sud).
D'après geobreizh.com.

Lande : Association végétale sans arbres, propre aux climats humides de la zone tempérée, sur un sol siliceux. Résultat d'une forêt mal exploitée, la lande est une formation buissonnante dominée par les éricacées, bruyères et callune, les ajoncs, les genêts accompagnés de quelques chênes, nerpruns et bouleaux. [Larousse; Brunet, (dir.)]

Marais : Terrain, généralement de vaste étendue, recouvert en permanence d'une nappe d'eau peu profonde, où croissent en abondance des plantes aquatiques et parfois des arbres. [CNRTL]

Métayage : Contrat par lequel le propriétaire ou l'usufruitier d'un bien rural le donne à bail pour une durée déterminée (9 ans) à un preneur qui s'engage à le cultiver contre partage des fruits et des pertes. [Larousse]

Sarclée : Culture sarclée, celle qui exige une terre constamment ameublie et propre ; telle est la culture des racines, du maïs, de la pomme de terre. [Reverso]

Haie vive : Clôture faite de végétaux vivants (arbres, arbustes épineux, lianes), par opposition aux clôtures de bois mort (haies sèches). [Haie vive]

Bibliographie

Ouvrages

- ANTOINE Annie et MARGUERIE Dominique (dir.). *Bocages et sociétés*. Rennes : PUR, 2007.
- BAUDRY Jacques et JOUIN Agnès. *De la haie aux bocages : organisation, dynamique et gestion*. Paris: INRA Editions, 2003.
- BOISSINOT Alexandre (dir.). *Terres de bocage, concilier nature et agriculture*. Lille - Rennes : Ouest-France, 2014.
- BUREL Françoise et BAUDRY Jacques. *Ecologie du paysage, concepts, méthodes et applications*. Paris : Lavoisier/Tec & Doc, 1999.
- BRUNET Pierre (dir.). *L'atlas des paysages ruraux de France*. Paris : Jean-Pierre de Monza, 1992.
- DION Roger. Première édition en 1934. *Essai sur la formation du paysage rural français*. Neuilly-sur-Seine : 1981.

Documents

- DUMONT Claire, LE COADOU Adrien, CARPENTIER Charlotte et RANNOU Antoine. « Etudes des impacts potentiels du bocage sur la biodiversité de deux paysages distincts ». Mémoire de master en gestion et conservation de la biodiversité de l'Université de Bretagne Occidentale, Juin 2014. [PDF]
- FLATRES Pierre. « L'évolution des bocages : la région Bretagne ». In : *Norois*. N°103, 1979. p.303-320. [PDF]
- GASNIER Arnaud. « Requalification, ré-appropriation et urbanité ». GREGUM, université du Maine ESO, UMR 6590 CNRS, N°21, mars 2004. p.35-39. [PDF]
- HUSSON Jean-Pierre et MAROCHINI Eric. « Les remembrements agricoles entre économie et écologie ». In : *Norois*. N°173, 1997. Crises et mutations agricoles et rurales. p.195-208. [PDF]
- LUGINBÜHL Yves. « Le paysage rural : la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? ». In : *Études rurales*, N°121-124, 1991. De l'agricole au paysage. p. 27-44. [PDF]
- LYON-CAEN Nicolas. « L'appropriation du territoire par les communautés », *Hypothèses* 2006/1 (9), p. 15-24. [PDF]
- MORSEL Joseph. « Appropriation communautaire du territoire, ou appropriation territoriale de la communauté ? Observations en guise de conclusion », *Hypothèses* 2006/1 (9), p. 89-104. [PDF]
- PHILIPPE Marc-André et POLOMBO Nadine. « Soixante années de remembrement : Essai de bilan critique de l'aménagement foncier en France. » *Etudes foncières*, ADEF, 2009, p.43-49.
- RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent. « Introduction : l'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, 195. 2005/2. p. 7-15. [PDF]
- VESCHAMBRE Vincent. « La notion d'appropriation », *Norois*, 195. 2005/2. p. 115-116. [PDF]

Sites web

- BANQ. Bibliothèque et archives nationales du Québec [en ligne]. Disponible sur : <http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/a_rayons_ouverts/AR0_97.pdf> [Consulté le 10 octobre 2015]
- BRETAGNE ENVIRONNEMENT. Portail de l'information environnementale en Bretagne [en ligne]. Disponible sur : <<http://bretagne-environnement.org/>>. [Consulté le 3 avril 2015]
- CNRTL. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/definition/>>. [Consulté le 3 septembre 2015]

Sites web (suite)

- DREAL BRETAGNE. Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>>. [Consulté le 13 avril 2015]
- HAIES VIVES. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.haiesvives.org/html/cadreaccueil.htm>>. [Consulté le 7 mars 2016]
- INRA. Science et impact. [En ligne] Disponible sur : <<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Resultats-innovation-transfert/Tous-les-magazines/SIA-2013-Rencontre-Agroforesterie>>. [Consulté le 12 avril 2015]
- INSEE. Institut National des Sciences Economiques et Sociales. [En ligne] Disponible sur : <<http://www.insee.fr/fr/>>. [Consulté le 19 janvier 2016]
- LA CLIOTHEQUE [en ligne]. Disponible sur : <<http://clio-cr.clionautes.org/ces-lieux-qui-nous-habitent-identite-des-territoires-territoires-des.html#.VomggPFGE7B>>. [Consulté le 10 octobre 2015]
- LAROUSSE [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.larousse.fr/>>. [Consulté le 3 octobre 2015]
- LE MONDE.FR [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/campus/article/2016/03/02/maxime-de-rostolan-ingenieur-et-payculteur_4874738_4401467.html?xtmc=maxime_de_rostolan&xtcr=1>. [Consulté le 4 mars 2016]
- LIAME. Histoire et histoire de l'art des époques moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries [en ligne]. Disponible sur : <<http://liame.revues.org/276>>. [Consulté le 10 octobre 2015]
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT. Directions Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt de Bretagne [en ligne]. Disponible sur : <<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>>. [Consulté le 26 février 2015]
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE ou ONCFS. Pôle bocage et faune sauvage [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.polebocage.fr/>>. [Consulté le 26 février 2015]
- REVERSO. Dictionnaire de français « Littré ». [en ligne]. Disponible sur : <<http://litte.reverso.net/dictionnaire-francais/>>. [Consulté le 23 août 2015]

Films & Documentaires

- *Au rythme du bocage*, FIFO Distribution (2013). Réalisation : Aude Moreau-Goberd, Marie Daniel et Fabien Mazzocco. Durée : 52 minutes. Support DVD. [Vu le 19 juin 2015]
- *Les paysages d'ici et d'ailleurs : le bocage normand*. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.youtube.com/>>. Arte France & System TV (2012). Réalisation : Jean-Miche Vennemani. Durée : 26 minutes. [Vu le 23 mai 2015]
- *Aux arbres, paysans !*, Distribution : Grenier d'images (2014). Réalisation : Sophie Arlot et Fabien Rabin. Durée : 40 minutes. Support DVD. [Vu le 20 juin 2015]

Annexes

. Entretien, phase 1.

Ces entretiens avec chacun des trois agriculteurs des sites étudiés ont été une première approche dans la découverte des lieux, leur fonctionnement et le lien qui existe entre agriculture-élevage et bocage.

*Hervé, agriculteur-éleveur à La Haie près de Landerneau.
Lundi 13 avril 2015. 18h.*

Depuis quand l'exploitation existe-t-elle ?

Je me suis installé il y a plus de trente ans. On a repris l'exploitation familiale avec un de mes frères et sa femme. J'ai repris la ferme à 20 ans après mon service militaire et le décès de mon père. Je pense que j'étais trop jeune mais c'est fait, c'est fait. Mais mon frère était déjà installé depuis 3 ans, il était associé avec mon père. Et après on s'est développé tout doucement.

Vous êtes propriétaire des terres ?

Non, je loue une partie et une autre est à mon frère avec qui je suis sur l'exploitation.

Et la ferme ?

Une partie nous vient de nos parents et le reste on l'a acheté à des propriétaires.

A-t-elle évoluée ?

Des bâtiments ont été construits (étables...)

La ferme parentale produisait uniquement pour elle ?

Non, la première ferme faisait déjà de la vente mais les moyens de production n'étaient pas les mêmes. Il y avait qu'un seul tracteur de 45 chevaux, après il y en a eu un de 65 chevaux. Et puis maintenant peut-être un peu plus parce que l'on fait de la pomme de terre, donc il faut des «chevaux». Mon frère pour son champ, il lui faut deux tracteurs même s'il est tout seul.

Mais quand mes parents sont arrivés ici, un bon tiers des terres était de la lande. Tout a été défriché par mes parents et nous, même, quand ont été petits. C'était un paysage de Monts d'Arrée. Ce ne sont pas des terres très riches. Donc si on leur donne pas à manger, elles nous donneront pas à manger non plus.

Que faites-vous sur l'exploitation aujourd'hui ?

Vaches laitières (70 bêtes), plants de pommes de terre, céréales, maïs et quelques prairies temporaires et permanentes.

Il y a combien d'hectares ?

75 hectares, je crois.

A quoi vous sert le bocage ?

Au début, il y avait beaucoup de petits champs mais c'était chiant, les engins ont grandis... il y avait 3 propriétaires différents ici ; on a fait des échanges, des arrangements...car tant qu'il y a plusieurs propriétaires on ne peut pas raser le bocage. Là on s'est arrangé pour faire des parcelles correctes et on a rasé du bocage. Parce que c'était des petits champs, déformés où il était difficile d'utiliser les machines. Donc on a fait des parcelles en moyenne de 4-5 hectares. Ça peut paraître bizarre, mais après avoir rasé pas mal de talus, on en a refait très très vite. Mais pas aux mêmes endroits. L'intérêt pour moi du talus, c'est qu'il évite l'érosion. Il coupe les flux d'eau et évite les inondations. Une année, après un orage, on a retrouvé des pommes de terre à 2km d'ici ! C'était l'attraction, les gens venaient voir les champs de pommes de terre, il n'y avait plus rien.

Donc tout de suite a refait un talus sur les rangées de pommes de terre. Puis on en a refait petit à petit (dans les années 2000) mais plutôt en bordure de route. J'ai refait environ 2km de talus avec les aides du conseil général.

Les talus servent donc surtout pour lutter contre l'érosion ?

Ils sont surtout des limites de propriétés. C'est rare qu'il y ait un talus entre les champs d'un même propriétaire. Mais ça c'est parce qu'on a fait du remembrement, des arrangements nous-même.

Mais certains, qui ont beaucoup d'hectares, refont des talus dans leurs champs.

Oui, mais je pense que si ici tout revenait à un même propriétaire, on ne changerait rien. Là, on a fait en sorte d'avoir chacun ses champs en un même bloc, un seul îlot entouré de haies.

Ils ne peuvent pas servir de clôture ?

Oh non ! Il faut mettre un fil électrique.

Le bocage c'est bien aussi pour abriter les vaches. C'est marrant, quand il fait chaud, elles s'installent sous l'arbre sur le talus, elles sont toutes en-dessous. Elles vont s'abriter surtout quand il y a du vent et de la pluie. Après, l'intérêt principal du talus, c'est l'anti-érosion.

Avez-vous eu des aides pour raser les talus et supprimer les haies ?

Non, ça c'était avec le remembrement. Par contre, on a eu des aides pour faire les échanges de terres à l'amiable avec les voisins et on a refait des talus entre nous. Mon voisin qui était toujours inondé était content, tout le monde a trouvé son compte.

Donc ça marche bien ?

Oui, il est pas question qu'on les redéfasse. Ici, avec la déclivité c'est terrible, on a déjà été inondé deux fois. Avec les pluies torrentielles, tout descendait. On a du faire des sacrés aménagements hydrauliques pour éviter que l'eau n'arrive chez nous. On a réaménagé des fossés. On avait des buses, des traversées de routes de 300mm et on est passé à 600mm. Quand les enfants étaient petits, ils passaient à quatre pattes dedans !

Vous avez donc refait plusieurs canalisations ?

Oui, mais surtout des fossés. Mais globalement, si on a fait des talus c'est pour canaliser l'eau avant qu'elle ne prenne trop de force. Et en plus, comme ici, on a surtout un régime d'herbe, c'est encore pire que le reste car une parcelle d'herbe ça n'arrête pas. Il n'y a pas d'érosion mais ça ruisselle tout de suite.

Qui entretien les talus ?

Le propriétaire. Des flèches sont dessinées sur le cadastre pour signifier à qui appartient le talus. Mais on le sait surtout par nos parents, ça se transmet de génération en génération. Mais souvent, avec un talus mitoyen, chacun nettoie le côté qui est chez lui.

Ici, je passe l'épareuse une à deux fois par an sur à peu près tous les talus pour faire du bois de chauffage (ce ne sont pas de bons talus pour faire du bois d'œuvre). Et de temps en temps on prend la grosse scie, le lamier. On garde la cime, on coupe que les branches latérales, ce qui dépasse sur le champ. C'est pour que les engins ne soient pas embêtés avec les branches, c'est tout.

Même dans les champs en pâture ?

Il y a une rotation. Donc tous les talus sont taillés. A part les quelques prairies permanentes et humides.

Mais le gros inconvénient du talus, c'est les branches parce que ce sont des talus plein de cailloux donc pour les entretenir avec l'épareuse c'est une catastrophe parce que les machines n'aiment pas les cailloux. Ils sont plein de cailloux parce que pendant des années, sur la ferme, on rehaussait les talus avec les cailloux qu'on trouvait. La machine peut passer près mais ça fait de la casse. Mais on le fait moins qu'avant car ce sont surtout des talus enherbés (donc pas autant d'entretien).

Mais quand j'étais petit, les anciens mettaient le feu aux talus. Tous les talus étaient entretenus au feu tous les ans.

Pourquoi ?

C'était comme ça. Ça brûlait les ronces, ça brûlait tout et après les talus étaient propres et l'herbe repoussait. Sous 8 jours on ne voyait plus que ça avait brûlé. C'était une technique. Ici, c'était la technique, y'avait du feu tout le temps au printemps. Après ils ont mis des interdictions parce que des fois ça dérapait.

Moi, quand j'étais jeune, je mettais régulièrement le feu aux talus. Mais peut-être que les petits animaux n'aimaient pas ça.. !

Est-il y a eu des chemins de refait, notamment pour les tracteurs ?

Non, on a pas touché aux chemins car ce n'est pas à nous, c'est à la propriété communale. Les premiers chemins utilisés avant sont en friches mais on continue d'utiliser les autres. On a refait certains chemins quand même.

Comment sont gérés les chemins creux et autres autour des champs ?

Les chemins de remembrement appartiennent à une asso et les chemins creux sont à la commune.

La cohabitation entre marcheurs, VTTistes, chevaux, etc...et nous est compliquée.

Christophe, agriculteur-éleveur à Séglien en Centre Bretagne près de Pontivy.
Jeudi 16 juillet 2015. 17h.

Depuis quand l'exploitation existe-t-elle ?

Depuis très longtemps sans doute. Avant moi Jean-Marc s'est installé en 1984 et est parti en 1997. Il y a des gens qui sont partis en retraite en 1984 et s'étaient installés dans les années 50 après leurs parents. Et puis ça c'était une ferme de château donc il y a eu tout le temps des locataires.

Qu'y faisait-on, à part de l'élevage de vaches ou des pommiers à cidre ?

Il y a eu des poulets industriels. Mais à partir de 1984, c'est que de la production laitière.

Quand avez-vous acheté l'exploitation ?

Je n'ai pas acheté je suis locataire. Je suis arrivé ici en 1997. J'ai acheté le corps de ferme il y a 11 ans mais je suis locataire des terres.

Combien y a-t-il de têtes dans le troupeau ?

Il y a 32 vaches, 18 génisses.

A quoi servent les bêtes ?

A faire du lait essentiellement et un peu de viande aussi. Les plus vieilles vaches sont vendues à la réforme. Il y a 20% de vaches qui sont renouvelées par des génisses tous les ans.

Comment sont utilisés les parcelles ?

Je fais majoritairement de la pâture mais c'est labourable. Je fais un peu de blé aussi.

Et le blé ?

J'ai échangé 3 hectares avec un collègue qui fait du blé panifiable et j'ai mis de l'herbe chez lui. Comme il fait que des cultures, en terme de rotation il salissait ses terres. L'herbe est un bon précédent pour mettre des cultures, donc j'ai mis de l'herbe pour 3 ans. Et pendant 3 ans, il va mettre des cultures chez moi.

Comment sont nourries les vaches ?

Je fais du foin car au printemps j'ai trop d'herbe. La moitié des prairies sont pâturées par les vaches et l'autre moitié est fauchée.

Y a-t-il un système de rotation des cultures ?

Oui. Le blé est ici (*photo aérienne, 2003*) mais l'an prochain il sera sans doute là et on remettra une prairie ici.

Les parcelles peuvent rester longtemps en prairie ?

Oui, certaines ont 30 ans. Mais elles ne sont jamais retournées.

Quelle est la structure du bocage ? (haies, talus...)

Beaucoup de talus et même des murs de pierres qui bordaient les jardins du château. Ils se sont effondraient mais ils faisaient 4 à 5m de haut tout autour.

Pourquoi avoir replanté des haies ?

Pour protéger les bêtes essentiellement. Et un peu pour l'érosion mais comme on est en système herbagé... C'est surtout pour protéger les bêtes du soleil et de la pluie. Ça les protège du vent aussi car on est sur un point haut. On est à peu près à 200m d'altitude. Les haies les protègent des vents d'Ouest surtout (*photo 2003* : elles trouvent des abris ici et là aussi...). C'est pour ça que j'ai planté des haies Nord-Sud. Et je voulais faire de plus petites parcelles.

Comment les haies ont-elles étaient plantées ? (sur talus ou au niveau du sol ?)

Au niveau du sol. Ce sont des arbres.

Quel type d'arbres y trouve-t-on ?

Il y a un peu de tout. Des hauts jets, des moyens jets et du bourrage. On a mis du chêne, du merisier en hauts-jets tous les 9m à peu près ; en moyen on a mis de l'aulne...

Est-ce beaucoup d'entretien ?

Pour l'instant non. Mais là ils ont 15 ans donc on va commencer à élaguer.

A quoi sert le bois ?

Pour le chauffage surtout et pour réparer les clôtures un petit peu. Je n'en vends pas mais j'en donne aux copains qui viennent m'aider à nettoyer.

Y a-t-il eu des subventions pour replanter des haies ?

Oui, avec l'Europe grâce à la chambre d'agriculture. Et peut-être la région aussi. On nous fournissait la bâche et les plants. Mais c'était à nous de préparer le sol, bâcher et planter. Tandis que maintenant ils font tout (avec le programme Breizh Bocage). Mais je ne suis pas très d'accord, car c'est déresponsabiliser les gens. Moi j'ai tout fait avec un copain.

Comment expliquer le bocage à quelqu'un qui ne connaît pas ce que c'est ?

Plus que pour protéger les animaux, c'était un système d'héritage où l'on partageait la terre et donc on délimitait les propriétés avec des haies et des talus. Ce n'était pas non plus une question d'anti-érosion sauf peut-être sur des terrains plus accidentés où il pleut beaucoup.

Je crois que c'est le partage des terres qui a beaucoup influencé l'apparition du bocage (plus que pour faire de la production de bois car les terres bretonnes ne sont pas très bonnes pour ça).

Il y a un fort attachement à la terre en Bretagne ; les gens ont un caractère et même s'il en font rien ils gardent la terre. Ça peut partir en friche mais c'est à eux donc ils le garde.

Comment le bocage est-il le mieux explicité (en illustration) ?

En vue satellite mais ici ce n'est peut-être pas représentatif car on était sur une ferme de nobles mais plus vers des petites fermes (bocage dense).

René, éleveur sur plusieurs communes, notamment Lannéanou et Botsorhel.
Vendredi 14 août 2015. 15h.

Des images aériennes des champs de l'éleveur ont été présentées pendant l'entretien.

Quelle est l'histoire de cette ferme ?

En m'installant, j'ai acheté une maison pour être tranquille et comme ça, ici, on ne me mettra pas dehors. Par contre, je cherchais à avoir du terrain à côté mais je n'ai pas réussi à l'avoir car j'ai voulu m'opposer à des pratiques agricoles pas terribles et du coup j'ai tout perdu. En 1990, j'ai repris la ferme de mes parents, en 1992, celle de Leuzeuliat et en 1995 la ferme de Plouigneau. Et je suis passé en bio en 1996.

Combien y a-t-il d'hectares ?

J'ai 70 hectares en tout.

Quel type d'élevage se fait ici ?

Avant, je faisais du lait et de la viande bovine mais depuis 2005 je fais uniquement de l'élevage de vaches limousines pour BVB (Bretagne Viande Bio) et un peu de vente directe et de l'élevage de chevaux pour la course et l'endurance. Je faisais aussi des céréales mais j'ai arrêté car souvent l'été il ne faisait pas beau. Et puis en bio il y a de l'herbe qui a tendance à pousser au milieu donc avec la pluie c'est la cata.

Combien y a-t-il de vaches ?

Il y a 45 mères. Mais je diminue un peu pour engraisser.

Comment sont utilisés les champs ?

J'utilise les petits champs pour les chevaux car sinon les vaches pètent un câble (elles ont besoin d'être toujours toutes ensemble) et donc dans un « grand » champ. Elles sont sur des plus grands champs mais ils ont des formes un peu tordues. Il y a des prés qui restent uniquement pour faire du foin. Car c'est loin et compliqué d'y amener de l'eau pour les bêtes. Mes chevaux sont surtout à Leuzeuliat. Mais en hiver ils vont partout car les vaches sont rentrées et ils nettoient tout nickel.

Les champs sont-ils tous au même endroit ?

Non, je suis sur trois communes à la fois : Plouigneau, Botsorhel et Lannéanou. J'ai quatre îlots différents. C'est très bocager et en plus éparpillé. Partout c'est des endroits magnifiques au niveau du paysage, il faut regarder le bon côté des choses. Il y a des endroits avec des ruisseaux donc c'est boisé partout. Tu vois, ici, il y a du bois, du bois, du bois...donc c'est pour ça que j'ai réussi à les avoir, personne n'en voulait.

A Lannéanou, où sont-ils exactement ?

Un peu plus bas que le village je crois, enfin, je me repère très mal. [On regarde ensemble sur la carte] Ah bah non, c'est au nord.

Quelle sont la taille des champs ?

C'est des champs de même pas un hectare souvent. Et il y a des talus dedans. Celui-ci fait deux hectares, c'est un grand champ.

Il y en a un là, il a tous les champs autour de mon pré (pour accéder, j'ai un droit de passage*). Donc il aimerait bien l'avoir aussi. Mais il a pété tous les talus, donc c'est un magnifique truc (*ironie*) et il a même mit une éolienne. Et moi avec mon petit champ au milieu je devrais mettre un panneau « les résistants ». Il faudrait une prime pour les résistants !

Quelles sont les principales tâches à faire sur l'exploitation ?

En hiver, on fait le tour des animaux voir s'ils ont de l'eau, de la paille, voir s'ils sont en forme, etc... Au printemps et en été, les bêtes sont au près. On vérifie l'électricité des clôtures, on nettoie les ronces et on les change de champs à peu près toute les semaines. Donc ça fait 6 parcelles par semaine à entretenir. J'ai plusieurs bandes, ça tourne. A Kermarza, il y a des vaches avec des veaux. A Lostanvern, des génisses, des vaches et des bœufs prêts à partir à l'engraissement. A Kerviniou, se sont des génisses jeunes et à Leuzeuliat des génisses de 2 ans. C'est un peu par catégorie.

Il faut vérifier l'eau. A Bosthorel, c'est l'eau du réseau enterré (il faut vérifier qu'il n'y a pas de fuites). Et à Leuzeuliat, l'abreuvement se fait par pompe à museau ou bacs gravitaires.

On a plus le droit de faire boire les bêtes à la rivière car elles polluent.

Et l'accès à tous ces petits champs n'est pas trop difficile ?

Pour accéder il faut y aller en 4x4 parce qu'il y a des ornières* hautes comme ça.

Avant je faisais du foin dans ces petits champs mais j'ai arrêté parce que pour y aller il faut passer par un chemin creux donc dès qu'il y a une branche tu pètes des rétroviseurs, des trucs, etc.. Et puis c'est plein de cailloux donc difficile de cultiver. Ça reste de la prairie depuis une dizaine d'années. Avant je mettais de la culture fourragère mais bon une moissonneuse ne passe pas ici.

Là, tu vois, il y a des talus qu'on aurait pu enlever mais c'est pas le même propriétaire. Je suis locataire mais j'ai trois propriétaires différents sur tous ces champs-là et c'est mélangé, donc on laisse des bouts pour repérer.

Et là j'ai fais des échanges avec un autre parce que sinon je devais passer par la route pour emmener mes bêtes d'un champ à l'autre. C'est quand même plus pratique ! Et tout ça c'est une zone boisée marécageuse.

Et là il y a un truc magnifique, c'est un chemin qui emmène jusque là pendant 1km dans les bois. C'est fabuleux ! Mais le mec il a péter tout le chemin pour le mettre dans son champ. Donc maintenant, on peut plus y aller.

Il y en a eu beaucoup des transformations comme celles-ci ?

A l'époque, à Lannéanou, la commune vendait les chemins creux aux agriculteurs qui voulaient acheter. Et il y a plein de chemins qui ont été bousillés comme ça ; ils avaient un champ d'un côté, un champ de l'autre, ils agrandissaient leur surface de culture. Il y a plein de chemins qui ne sont plus accessibles ou qui ont été carrément supprimés. Et si je vends mon petit champ, il va tout péter c'est sûr.

A Botsorhel, il y avait un petit chemin qui passait là mais ils l'ont bouché, on peut plus passer. Mais il y a plein de chemins comme ça. Moi je fais du cheval donc j'adore ça, mais il y a plein de chemins qui sont coincés.

Plouigneau est une commune très remembrée. Là, il reste un talus car il y a beaucoup de dénivelé. Mais sinon ils ont enlevé beaucoup de talus. Là-bas, il y a des buttes magnifiques où l'on voit en face.

A Lostanvern, le propriétaire a défait les talus tout seul. Il a gagné sur le bois et par endroit, le bois a gagné...parce que ça été presque 10 ans en friche. Et donc parfois, avant, le bois était un champ et le champ un bois.

Et y a-t-il eu des talus de refaits ?

On a refait des talus à Luzivilly pour éviter le ruissellement de la prairie. Parce que je suis dans un programme d'amélioration de la qualité de l'eau (lancé par le Syndicat Mixte du Trégor). C'est sur la base du volontariat et en contre partie on a quelques aides pour les pompes à museau ou les sur-semi d'herbe par exemple. Mais avec ma largeur de prairie j'aimerais qu'on me montre combien de nitrates ils trouvent en bas... J'aimerais que leur discours tienne la route parce que c'est d'abord sur les grandes parcelles qu'il faut mettre des talus. Pas sur des petits champs.

Mais je veux pas faire celui qui râle, surtout quand t'es en bio et que tu te mets en avant en disant « lui il fait pas de talus alors que tout le monde en fait », je veux pas me faire taper dessus mais en même temps...

Mais le bocage à ses limites. Là on est sur des parcelles trop petites je trouve. Les parcelles de trois hectares comme à Kermarzin, ça c'est bien. Parce que sinon les moissonneuses ne passent pas. Mais ce qui est bien avec le bocage c'est que ça retient un peu le bétail quand même. Alors que si mes vaches quittent le pré elles peuvent faire 10 bornes puisque tout a été enlevé.

Et pourquoi conserver tous ces petits champs ?

Pour faire de l'élevage. Je déteste le tracteur. Avant de m'installer je travaillais dans une exploitation agricole, j'étais salarié dans un élevage mixte...mais je passais mon temps sur le tracteur. Et après j'étais responsable dans un élevage de porcins de 1000 truies. Chef d'usine.

Comment expliquer le bocage à quelqu'un qui ne connaît pas ce que c'est ?

Je dirais que c'est une succession d'alignements d'arbres et de haies qui délimitent des parcelles, des propriétés.

Quelle image choisiriez-vous pour l'expliquer ?

Une vue aérienne avec à la fois du bocage dense et ouvert (voire pas du tout) pour bien signifier ce que c'est.

. Entretiens, phase 2.

Après les premiers entretiens, j'ai effectué une analyse comparative de vues aériennes de différentes époques des trois sites d'étude afin de saisir les modifications opérées sur le bocage, notamment concernant les haies et les talus. Ainsi, cette seconde phase d'entretiens fut mise en place pour que chacun des agriculteurs puissent s'exprimer sur ce travail et que leurs commentaires m'aident à ajuster et préciser mon analyse. Concrètement, ces entretiens furent des discussions autour des vues aériennes que j'avais analysées et imprimées en grands format afin de faciliter les échanges.

*Hervé, agriculteur-éleveur à La Haie près de Landerneau.
Mercredi 2 mars 2016. 18h30.*

*René, éleveur sur plusieurs communes, notamment Lannéanou et Botsorhel.
Vendredi 4 mars 2016. 15h.*

*Christophe, agriculteur-éleveur à Séglien en Centre Bretagne près de Pontivy.
Dimanche 6 mars 2016. 15h.*

. Supports d'entretiens

Voici un extraits des documents (vues aériennes) utilisés comme appui à la discussion lors des seconds entretiens. Leur large format (A3) a permis une meilleure visibilité des sites et donc aussi une facilité à émettre et écrire des remarques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



1952



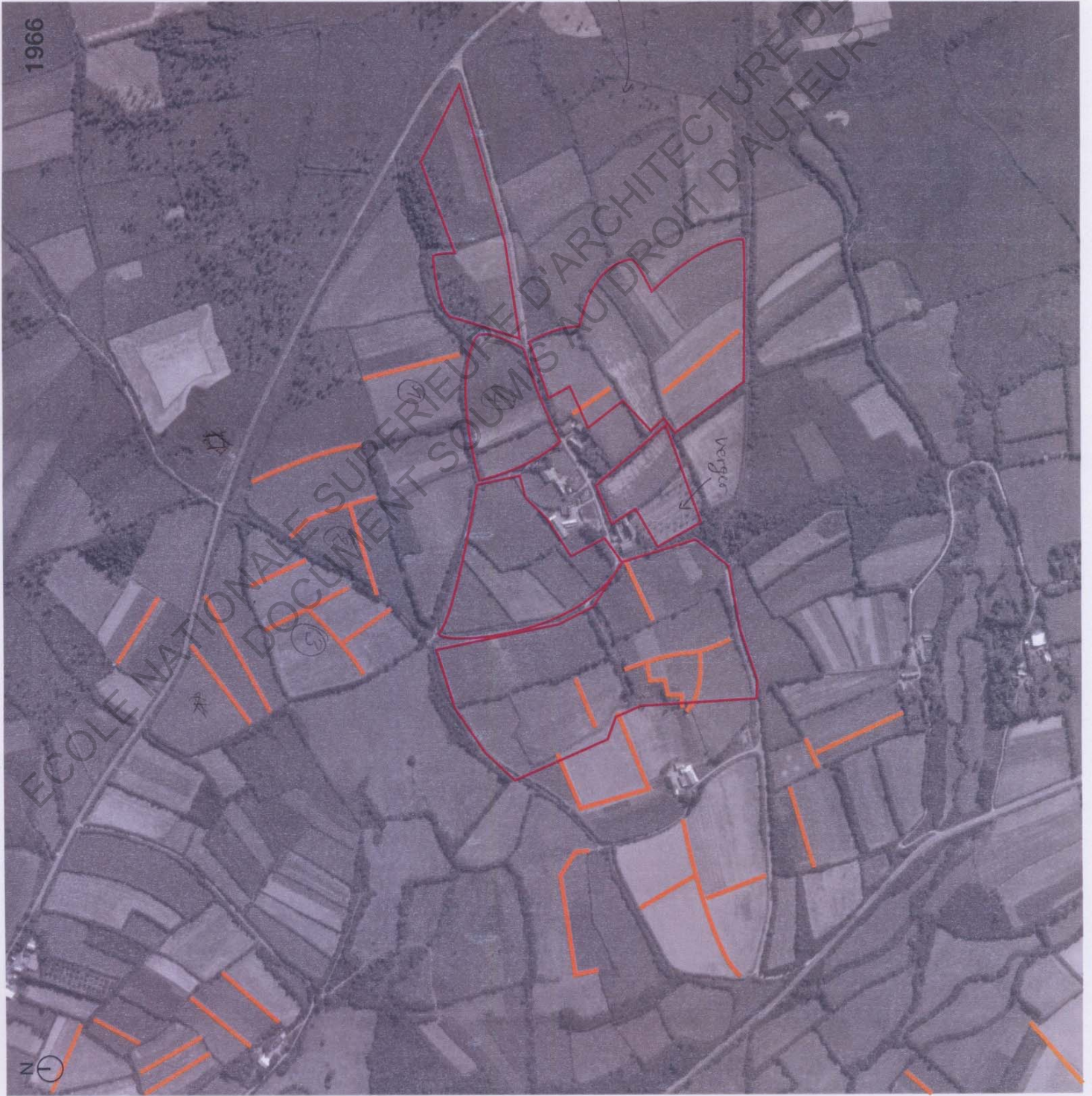
Landes

haie dans
les années 40.

route
principale
à l'époque

autres
parcelles

Illustration 28 : Vue aérienne de La Haie en 1952
— Limite actuelle des parcelles de H.P.



1966

- ④ champ de dessècher
 - ③ la parcelle humide
 - ② le champ de la creix
 - ① part a belle = le champs du curé
- * trou de l'ouran = le trou du renard
- * trou de al bois = le trou du loup

verger
haie
paysan

Illustration 29 : Vue aérienne de La Haie en 1966
 — Limite actuelle des parcelles de H.P.
 — Haie supprimée depuis 1952



2000

ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE TOULOUSE

échange
nouvelle

Illustration 30 : Vue aérienne de La Haie en 2000
 Limite actuelle des parcelles de H.P.
 Haie supprimée depuis 1966
 Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1966
 Haie recrée depuis 1966

0 200 m

les haies qui avaient
pu rester

ancienne
voies
ferme

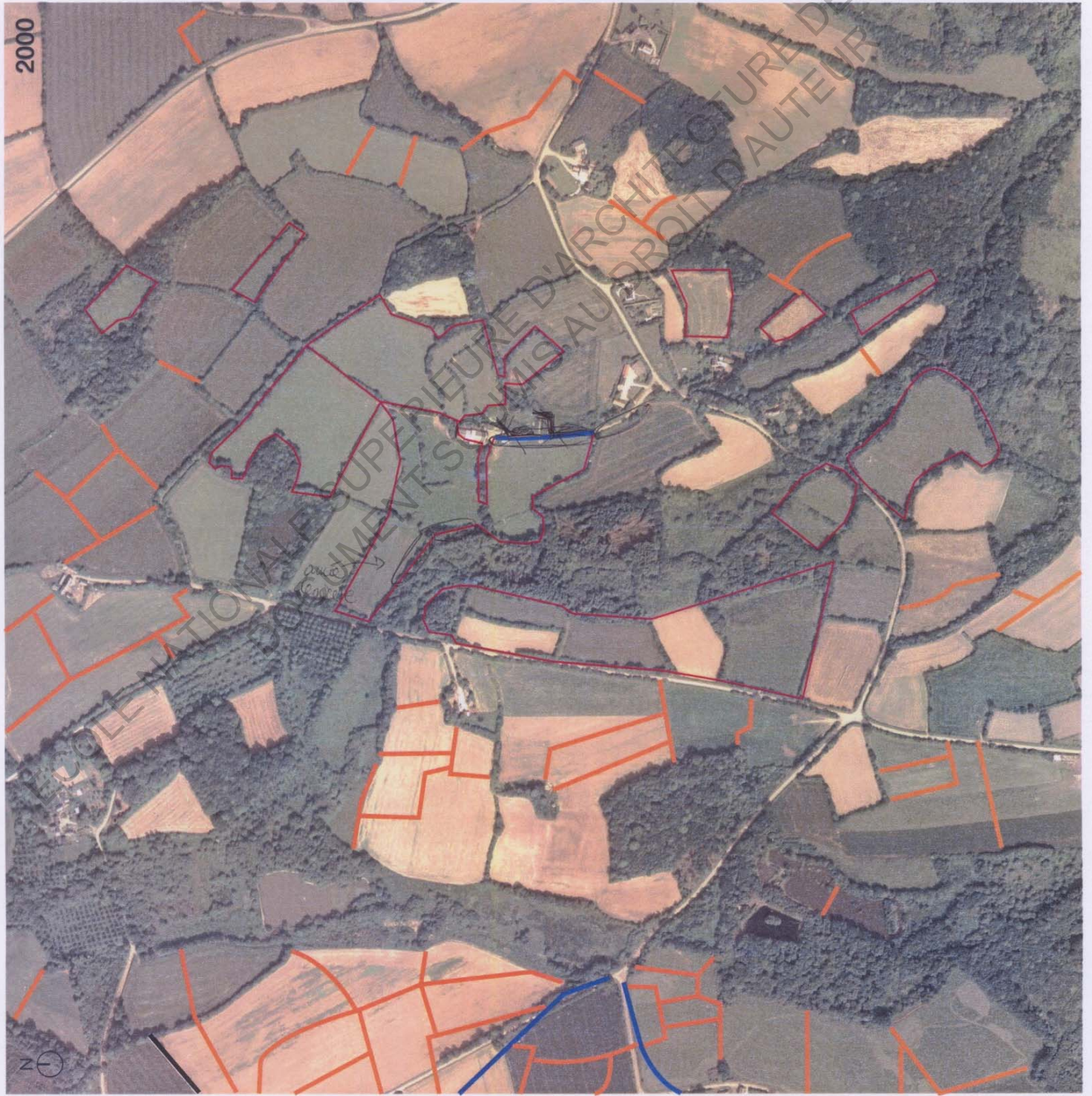
2012



Illustration 31 : Vue aérienne de La Haie en 2012

— Limite actuelle des parcelles de H.P.

— Haie supprimée depuis 2000



2000

Illustration 25. Vue aérienne de Leuzeuliat en 2000

- Limite actuelle des parcelles de R.B.
- Haie supprimée depuis 1966
- Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1966
- Haie recréée depuis 1966

0 200 m



1969



0 200 m

Chemin refait avec remembrement.

Illustration 34 : Vue aérienne de Séglien en 1969
 Limite actuelle des parcelles de C.L.
 Haie supprimée depuis 1952
 Tracé de route modifié ou ajouté depuis 1952
 Haie recrée depuis 1952

2003



Illustration 35 : Vue aérienne de Séglien en 2003
Limite actuelle des parcelles de C.L.
Hâie supprimée depuis 1969
Hâie recréée depuis 1969



0 200 m



1,3km chez Christophe.
 - Lieu de haies replantées sur Séglien
 depuis 1998

Illustration 37 : Evolution du paysage de bocage de Séglien entre 1952 et 2013.

0 200 m

. Dates clé sur l'évolution du bocage

- 27 novembre 1918 et 4 mars 1919 : les lois «Chauveau» font du remembrement un outil agricole et rural d'utilité publique, réparateur des bouleversements causés par la Première Guerre Mondiale. [Philippe et Polombo, 2009]
- 4 mars 1941 : la loi agraire institue les principes d'un remembrement moderne créant des parcelles simplifiées, adaptés aux progrès de la mécanisation. [Husson et Marochini, 1997]
- 9 mars 1941, une loi sur la réorganisation foncière et le remembrement est promulguée. [Philippe et Polombo, 2009]
- 20 décembre 1954 : un décret promeut et améliore l'aménagement foncier et tout particulièrement le remembrement. Le terme « aménagement foncier » qui apparaît pour la première fois va connaître un beau succès. [Philippe et Polombo, 2009]
- 1955 : un décret institue des subventions «pour la suppression de certains obstacles à l'utilisation rationnelle du sol» [Flatrès, 1979]
- 1958 : une circulaire préfectorale restreint le bénéfice des subventions aux opérations groupées présentant certaines garanties. [Flatrès, 1979]
- 5 août 1960 : la loi d'orientation agricole, complétée en 1962, définit ainsi l'objet de l'aménagement foncier: « assurer une structure des propriétés et des exploitations agricoles et forestières conforme à une utilisation rationnelle des terres et des bâtiments » avec des « travaux connexes de nature à améliorer de façon rationnelle la productivité ». [Philippe et Polombo, 2009]
- 8 août 1962 : l'article 10 de la loi du 8 août 1962 ajoute l'obligation pour les maîtres d'ouvrage des grands travaux¹³ de remédier aux dommages causés aux exploitations agricoles grâce à une nouvelle forme de remembrement. Cette forme de remembrement réparateur de l'effet de coupure est dite « remembrement article 10 ». Le remembrement « article 10 » présente diverses possibilités d'aménagement du foncier (avec ou sans l'inclusion de l'emprise routière). Sauf cas particuliers le remembrement est majoritairement choisi comme procédure réparatrice du territoire traversé par l'ouvrage linéaire. [Philippe et Polombo, 2009]
- 1962 : la loi Pisani de réorientation agricole entraîne la création des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement rural (SAFER), disposant d'un droit de préemption sur l'achat des terres agricoles, afin de favoriser l'agrandissement des exploitations susceptibles d'être compétitives. Un fond d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (FASASA) est également mis sur pied afin d'encourager un rajeunissement des chefs d'exploitation. Enfin, les groupements de producteurs et de coopérative sont encouragés avec la création des Groupements d'exploitation agricole en commun (GAEC). Toutes ces mesures ont permis d'intensifier le remembrement, qui progresse de plusieurs centaines de milliers d'hectares par an. La superficie moyenne des exploitations françaises passe de 14 hectares en 1955 à 20 hectares en 1970. [<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01056/le-remembrement-en-bretagne.html>]

13 : Autoroutes et roades, barrages hydrauliques, aéroports, centrales nucléaires, LGV - Ligne à Grande Vitesse pour le TGV, ...

- 22 septembre 1967 : de strictement agricole, le remembrement devient également, à partir de 1967, un outil d'aménagement foncier pour les projets communaux. La commune peut acquérir jusqu'à 2 % de la surface comprise à l'intérieur du périmètre remembré. Les équipements collectifs municipaux, voirie, hydraulique, lotissements, zones artisanales ou industrielles, terrains de sport, campings municipaux,... doivent souvent leur existence au remembrement. [Philippe et Polombo, 2009]
- 1975 : une circulaire ministérielle impose des études préalables sur le milieu qui doivent inspirer les plans de remembrement. [Antoine et Marguerie (dir.), 2007]
- 10 juillet 1976 : la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976, dans son article 2, rendit obligatoire une étude d'impact pour tout remembrement quelle que soit sa surface ou l'importance de son projet. Ceci était significatif de l'agressivité reconnue à la procédure sur l'environnement. [Philippe et Polombo, 2009]
- 1978 : première replantation de haie de 800 m subventionnée par le département des Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor). [Antoine et Marguerie (dir.), 2007]
- 7 janvier 1983 : transfert aux départements de la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement foncier. [Husson et Marochini, 1997]
- 1985 : loi forestière [Husson et Marochini, 1997]
- 8 janvier 1993 : loi paysage : nouvelle étape en direction de la qualité définie par une orientation favorable à la renaturation foncière entre les territoires cultivés, de façon intensive ou extensive, les zones naturelles protégées, les espaces linéaires de cheminement. [Husson et Marochini, 1997]
- novembre 1994 : plan Barnier pour la préservation et la reconquête du paysage [Husson et Marochini, 1997]
- 4 février 1995 : Loi d'orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire [Husson et Marochini, 1997]
- 19 juillet 2000 : Convention européenne du paysage (Florence, Italie)
- 23 février 2005 : loi n°2005-157 relative au « Développement des territoires ruraux », marque l'entrée en scène de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) [Philippe et Polombo, 2009]
- 18 janvier 2007 : un décret supprime donc définitivement la procédure de remembrement, effaçant même jusqu'à son nom, après soixante ans d'aménagement foncier frappé de son sceau. [Philippe et Polombo, 2009]

Table des illustrations

. Première de couverture, illustration 1 : Paysage de bocage dans les Monts d'Arrée	p. 1
Photographie personnelle prise en Août 2015.	
. Illustration 2 : Relief de la Bretagne	p. 9
Cartographie personnelle d'après Géoportail et maps-for-free.com	
. Illustration 3 : Bocage en centre Bretagne	p. 11
Photographie personnelle prise en Août 2015.	
. Illustration 4 : Typologies des «supports de végétal» et des haies des bocages	p. 12
Croquis personnel d'après un mémoire en gestion et conservation de la biodiversité de l'Université de Bretagne Occidentale. Auteurs : DUMONT Claire, LE COADOU Adrien, CARPENTIER Charlotte et RANNOU Antoine.	
. Illustration 5 : Structure d'une haie à trois strates sur talus	p. 13
Croquis personnel d'après Eau&Rivières.	
. Illustration 6 : Bocage auvergnat dans le Cantal	p. 13
Photographie personnelle prise en Novembre 2015.	
. Illustration 7 : Distribution des paysages comportant des haies en France	p. 14
D'après Boissinot (dir.), 2014	
. Illustration 8 : Genèse des paysages bocagers	p. 15
D'après Brunet, 1992.	
. Illustration 9: L'effet brise-vent des haies sur les cultures	p. 19
Croquis personnel d'après Eau&Rivières.	
. Illustration 10 : Le rôle anti-érosif du bocage	p. 20
Croquis personnel d'après Eau&Rivières.	
. Illustration 11 : Régulation du régime des eaux	p. 20
Croquis personnel d'après Eau&Rivières.	
. Illustration 12 : Dénitrification grâce aux racines	p. 21
Croquis personnel d'après Eau&Rivières.	
. Illustration 13 : Dans la haie... ..	p. 22
Croquis personnel d'après Clotilde Garnier, dessin-nature.com	
. Illustration 14 : Exemple d'un plessage de haie en Mayenne	p. 23
Photographie issue du site internet www.foret-paysage-environnement.fr	
. Illustration 15 : Localisation des sites d'étude	p. 25
Cartographie personnelle d'après Géoportail et maps-for-free.com	
. Illustration 16 : Situation de Leuzeuliat	p. 26
Vue satellite actuelle (2012) du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 17 : Topographie de Leuzeuliat	p. 26
Carte IGN du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 18 : Chemin étroit menant à une des parcelles	p. 27
Photographie personnelle prise en Août 2015.	
. Illustration 19 : Une parcelle de prairie chez René	p. 27
Photographie personnelle prise en Août 2015.	
. Illustration 20 : Situation de La Haie	p. 28
Vue satellite actuelle (2012) du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 21 : Topographie de La Haie	p. 28
Carte IGN du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 22 : Un champ d'Hervé	p. 29
Photographie personnelle prise en Avril 2015.	
. Illustration 23 : Situation de Séglien	p. 30
Vue satellite actuelle (2013) du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 24 : Topographie de Séglien	p. 30
Carte IGN du site. D'après Géoportail.	
. Illustration 25 : Une parcelle de blé en cours de moissonnage	p. 31
Photographie personnelle prise en Août 2015.	
. Illustration 26 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 1952	p. 33
D'après Géoportail.	
. Illustration 27 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 1966	p. 34
D'après Géoportail.	
. Illustration 28 : Vue aérienne de Leuzeuliat en 2000	p. 35
D'après Géoportail.	

Table des illustrations

. <i>Illustration 29</i> : Vue aérienne de Leuzeuliat en 2012	p. 36
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 30</i> : Evolution du paysage de bocage de Leuzeuliat entre 1952 et 2012	p. 37
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 31</i> : Vue aérienne de La Haie en 1952	p. 38
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 32</i> : Vue aérienne de La Haie en 1966	p. 39
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 33</i> : Vue aérienne de La Haie en 2000	p. 40
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 34</i> : Vue aérienne de La Haie en 2012	p. 41
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 35</i> : Evolution du paysage de bocage de La Haie entre 1952 et 2012	p. 42
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 36</i> : Vue aérienne de Séglien en 1952	p. 43
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 37</i> : Vue aérienne de Séglien en 1969	p. 44
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 38</i> : Vue aérienne de Séglien en 2003	p. 45
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 39</i> : Vue aérienne de Séglien en 2013	p. 46
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 40</i> : Evolution du paysage de bocage de Séglien entre 1952 et 2013	p. 47
D'après Géoportail.	
. <i>Illustration 41</i> : Trois exemples de méthodes de comparaison paysagère	p. 50
Photographies personnelles	
. <i>Illustration 42</i> : Basse et Haute Bretagne	p. 52
D'après geobreizh.com.	

Table des matières

Remerciements	p. 5
Sommaire	p. 6
Avant-propos	p. 7
. Délimitation du sujet	p. 7
. Pays et paysage	p. 8
Introduction	p. 9
I/ Signification et historique du paysage de bocage	p. 11
. Définition d'un paysage	p. 11
. L'étymologie du terme de bocage	p. 12
. Les différentes typologies	p. 12
. La localisation des bocages	p. 14
. L'apparition d'un paysage	p. 15
. L'évolution récente du bocage	p. 17
II/ Les rôles et les fonctions du bocage	p. 19
. Les effets climatiques du bocage	p. 19
. L'eau et le bocage	p. 20
. La biodiversité est dans la haie	p. 21
. Les autres atouts du bocage	p. 23
III/ Le bocage : un paysage en mutation	p. 25
. La présentation des sites d'étude	p. 25
. L'analyse paysagère	p. 32
Conclusion	p. 48
Glossaire	p. 52
Bibliographie	p. 53
Annexes	p. 55
. Entretiens, phase 1	p. 55
. Entretiens, phase 2	p. 63
. Supports d'entretiens	p. 63
. Dates clés sur l'évolution du bocage	p. 72
Table des illustrations	p. 74
Table des matières	p. 76